



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

Provisoire

5470^e séance

Mardi 20 juin 2006, à 10 h 25

New York

<i>Président :</i>	M ^{me} Løj	(Danemark)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Wang Guangya
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Brencick
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. de la Sablière
	Ghana	M. Christian
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Bader
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M ^{me} Pierce
	Slovaquie	M. Matulay

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/361)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

06-39549 (F)



La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/361)

La Présidente (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, de l'Autriche et de la Serbie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue à M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de la Serbie pour le Kosovo-Metohija.

Sur l'invitation de la Présidente, M^{me} Rašković-Ivić (Serbie) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Jessen-Petersen à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/361, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Comme tous les membres du Conseil le savent, c'est la dernière séance du Conseil de sécurité au cours de laquelle M. Søren Jessen-Petersen représentera la MINUK en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général. Il a accompli, avec beaucoup d'habileté, un travail remarquable dans des circonstances politiques très difficiles. J'ai donc grand plaisir, au nom du Conseil de sécurité, à remercier, M. Søren Jessen-Petersen des efforts inlassables et extraordinaires qu'il a déployés au cours des deux dernières années en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo.

Je lui donne à présent la parole.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Je vous sais gré, Madame la Présidente, de vos aimables paroles et vous remercie de m'avoir invité encore une fois à faire un exposé au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation au Kosovo.

Je me souviens que le Danemark occupait aussi la présidence en mai 2005 lorsque le Conseil de sécurité a décidé de procéder à un examen général de la situation au Kosovo. C'est sur la base des résultats de cet examen que, en octobre dernier, le Conseil de sécurité a avalisé la recommandation faite par le Secrétaire général qu'un processus soit mis en marche afin de déterminer le futur statut du Kosovo. C'est ce processus, déjà bien entamé sous la direction de l'Envoyé spécial Martti Ahtisaari, qui est au cœur des événements actuels au Kosovo.

Je dirai, pour commencer, que le Kosovo aujourd'hui présente le tableau d'une société qui fait des progrès réguliers. Cela dit, je tiens à reconnaître la forte détermination et la grande énergie que le Premier Ministre Çeku a imprimées au Gouvernement depuis sa nomination le 10 mars. Je suis donc ravi qu'il soit parmi nous aujourd'hui et aussi qu'il ait adressé une lettre à la Présidente du Conseil de sécurité.

La mise en œuvre des normes illustre les progrès réalisés. Dans le dernier rapport que j'ai présenté au Conseil, qui portait sur les événements survenus jusqu'au 20 décembre 2005, j'ai déploré le fait que le rythme de la mise en œuvre des normes ait ralenti pendant la deuxième moitié de 2005. En février, j'ai été en mesure de dire ici que le Gouvernement du

Kosovo avait commencé à réagir à ces critiques et que le processus se remettait sur les rails. Mon dernier examen technique, couvrant les événements survenus jusqu'au 30 avril 2006, signale une revitalisation générale du processus. Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi aujourd'hui s'est fait l'écho de ces jugements et renforce mes observations selon lesquelles les prestations des autorités du Kosovo sont plus dynamiques et progressistes que jamais auparavant. Bien entendu, il y a encore des progrès à faire, mais si la dynamique actuelle se maintient – et j'ai bon espoir qu'elle continuera – nous pouvons espérer de nouvelles réalisations concrètes au cours des prochains mois.

Au rythme de la mise en œuvre des politiques correspond une volonté bien plus grande de la part des nouveaux dirigeants du Kosovo de prendre l'initiative d'une ouverture vers les communautés minoritaires, en particulier les Serbes du Kosovo. L'exemple le plus récent est l'initiative prise par le Premier Ministre de créer un conseil de sécurité communautaire, qui s'est réuni pour la première fois vendredi dernier. Ce conseil réunit le Gouvernement du Kosovo, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Force de paix au Kosovo et d'autres acteurs clefs afin d'améliorer les conditions de vie des communautés les plus vulnérables du Kosovo – en ce moment, il s'agit surtout des Serbes du Kosovo.

Malgré ces efforts, cependant, le fait est que la situation reste très difficile pour les Serbes du Kosovo. Beaucoup d'entre eux se sentent désorientés, vulnérables et isolés, et ne savent pas que penser de l'avenir. En dernière analyse, les communautés serbes du Kosovo sont préoccupées par le processus de détermination du statut futur, bien que j'aie décelé, lors de mes nombreux contacts avec elles partout au Kosovo, une volonté de commencer à envisager ce à quoi leur vie pourrait ressembler après la définition du statut définitif, y compris après des résultats qu'elles n'apprécieraient pas. Bien trop souvent, le seul message qui parvient aux Serbes du Kosovo leur dit de ne pas traiter avec majorité. Cela n'est pas bon pour la société plus ouverte et intégrée que nous souhaitons tous.

Par exemple, chaque fois qu'est commis un crime dont la victime est un Serbe du Kosovo, l'on évoque souvent un motif ethnique, généralement sans la moindre preuve. Cela est injuste envers le Kosovo en tant que société – une société d'ailleurs où la

criminalité violente connaît une diminution générale –, mais, ce qui est plus inquiétant, c'est que cela perpétue un climat d'insécurité parmi les communautés serbes du Kosovo. Bien entendu, les crimes violents doivent être résolus et leurs auteurs poursuivis pour que les citoyens aient foi dans le système judiciaire. Nous voudrions tous voir des résultats rapides chaque fois qu'un citoyen est victime d'un crime, et cela dessert les Serbes du Kosovo de se poser seulement en cibles et en victimes. Malgré des incidents isolés – et il s'agit vraiment de cas isolés – le tableau ainsi dépeint ne correspond pas à la réalité du Kosovo d'aujourd'hui.

J'appelle donc encore une fois les autorités serbes à coopérer avec nous et avec le Gouvernement du Kosovo et à fournir des informations concrètes sur les événements actuels afin que nous ne promouvions pas un climat de crainte et un sentiment accru d'isolement. Je me félicite de la lettre adressée récemment par le Groupe de contact au Gouvernement de Belgrade présentant les mêmes arguments.

En ce moment de flux, alors qu'un nouveau Kosovo s'édifie autour d'eux, un nombre croissant de Serbes du Kosovo voudrait se faire entendre dans le processus politique et dans les institutions gouvernementales et parlementaires du Kosovo, mais ils ont le sentiment de ne pas pouvoir le faire sans le consentement de Belgrade. Cette situation dure depuis plus de deux ans. Je ne vois rien de positif à la politique isolationniste de Belgrade vis-à-vis des Serbes du Kosovo. Je ne vois pas comment les Serbes du Kosovo peuvent faire des choix et prendre des décisions en toute connaissance de cause sur leur avenir au Kosovo, si on ne les laisse même pas prendre part aux processus démocratiques qui s'y déroulent, que ce soit au niveau central ou local.

Au niveau communautaire, la directive du Gouvernement serbe, qui a obligé les Serbes du Kosovo travaillant pour certaines institutions du Kosovo à choisir entre leurs salaires de Belgrade et ceux de Pristina, est, j'en ai bien peur, une manœuvre qui divise et ne rend guère service aux Serbes du Kosovo en cette période délicate. Inutile de dire qu'en présentant ces points au Conseil, je saisis l'occasion pour appeler Belgrade, comme l'a fait récemment le Groupe de contact, à retirer cette directive préjudiciable et à donner son consentement aux acteurs politiques des communautés serbes du Kosovo qui veulent travailler dans l'intérêt de leur communauté, en

partenariat avec les institutions et le Gouvernement du Kosovo.

Au milieu de ces problèmes difficiles, il y a quelques faits encourageants. Je me félicite en particulier de la signature, le 6 juin, d'un protocole sur les retours entre la MINUK, Belgrade et Pristina, qui devrait permettre que des retours s'effectuent sur une base convenue.

Le nombre de retours est régulier, quoi qu'en soit très faible en chiffres absolus. Il y a toutefois, à l'heure actuelle, plus de gens qui souhaitent revenir que ne le permettent les fonds disponibles. Pour que ces retours soient durables, il faut qu'il y ait une augmentation sensible aussi bien du nombre de retours que des ressources propres à les financer.

Comme je l'ai mentionné au début de ma présentation d'aujourd'hui, le processus de définition du statut futur est de la plus haute importance dans la vie politique du Kosovo. Tout ce que nous faisons aujourd'hui s'inscrit dans le contexte des préparatifs en vue du règlement, qui suscite des attentes qu'il faut gérer. C'est ce processus de définition du statut futur avant tout qui sous-tend la revitalisation du processus politique au Kosovo. Je voudrais en particulier rendre hommage aux négociateurs du Kosovo au sein de l'équipe d'unité et du groupe politique pour l'esprit de coopération qui les a caractérisés. Il faut en attribuer le mérite non seulement au Président Satiu, mais également au Premier Ministre Çeku, au Président de l'Assemblée Berisha, ainsi qu'aux dirigeants de l'opposition, Hachim Thaci et Ventran Sorai.

La MINUK ne joue pas de rôle dans le processus de définition du statut futur. Notre tâche est de nous acquitter du mandat tel que défini dans la résolution 1244 (1999). Cela dit, dès le début, il a été important pour moi que les activités de la MINUK au Kosovo soient compatibles avec le processus de définition du statut futur à Vienne et l'appuient. Avec l'élan que gagne ce processus, il est clair que nous approchons de la fin du mandat de la MINUK. Beaucoup de travail a déjà été fait sur ce qui viendra après. On ne peut pas bien sûr préjuger de la décision du Conseil, mais des préparatifs utiles sont néanmoins en cours. Les préparatifs déjà en cours et le travail que nous continuerons à faire avec les organisations partenaires devraient permettre à la MINUK de se retirer en bon ordre le moment venu afin que le Kosovo connaisse une transition sans heurt.

Bien sûr, le processus de définition du statut futur comporte autant de risques que d'opportunités. Les tensions pourraient augmenter au fur et à mesure que le processus avance. Je suis profondément préoccupé de voir à quel point les crimes violents peuvent rapidement devenir politisés et servir à provoquer des tensions et des divisions, notamment dans la partie nord du Kosovo.

Dans ce contexte, il est important en cette heure cruciale qu'aucune mesure ne soit prise par des acteurs politiques dans la région qui soit susceptible d'accroître l'instabilité. Nous ne serons jamais en mesure d'éliminer entièrement le risque d'incidents dans un environnement aussi explosif que celui du Kosovo. Mais nous sommes conscients des dangers et nous travaillons en coopération plus étroite avec la Force de paix au Kosovo (KFOR) – et je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à son commandant et à ses membres – afin de mettre au point des stratégies pour réagir à toute éventualité et pour réduire les risques d'incidents susceptibles de se détériorer.

L'état de droit dans son ensemble reste effectivement une question d'importance fondamentale pour le Kosovo. Dans certains domaines, beaucoup a été fait. Par exemple, nous sommes fiers de la formation et du travail réalisés par le Service de police du Kosovo et des progrès accomplis depuis sa création sous l'égide de la MINUK.

Mais il reste des domaines où nous devons procéder à des améliorations. Il y a encore beaucoup à faire en matière de justice. Je me félicite de la création récente à Pristina d'une mission de planification de l'Union européenne qui travaillera avec la MINUK pour assurer que les secteurs de l'état de droit continuent de recevoir l'attention dont ils ont besoin jusqu'à la fin de notre mandat et au-delà. L'avenir du Kosovo doit reposer sur la base solide de l'état de droit.

2006 est une année extraordinaire pour le Kosovo. Il est essentiel pour la stabilité et le progrès économique et social au Kosovo et dans la région que le processus de définition du statut futur soit rapidement mené à bon terme. Je ne suis pas sans savoir que certains disent que les choses vont trop vite et que cela crée des risques inutiles. Je suis d'avis contraire. Je pense qu'après sept ans d'administration intérimaire au Kosovo, la société est prête – et même

impatiente – à poursuivre son chemin et qu'en fait, il serait beaucoup plus risqué de maintenir le Kosovo dans l'incertitude plus longtemps.

À l'heure actuelle, le sentiment au Kosovo est que grâce à une direction nouvelle et dynamique, il y a des progrès. Ce dynamisme se fonde sur une vision d'un avenir nouveau, un avenir reposant sur les principes directeurs du Groupe de contact selon lesquels il n'y aura pas de retour à la situation d'avant 1999 au Kosovo, il n'y aura pas de partition du Kosovo ni d'union du Kosovo avec aucun pays ni aucune partie d'un autre pays et selon lesquels le résultat des négociations du statut doit être acceptable pour la majorité du Kosovo, tout en respectant et protégeant les droits des minorités.

L'administration de la MINUK a remporté des succès extraordinaires. La MINUK respectera, bien sûr, son mandat jusqu'à la fin. Ce mandat est arrivé au stade où le rendement diminue et il y a des limites à ce que peut faire une administration internationale en l'absence de clarté sur la question du statut. L'administration intérimaire est en place depuis sept ans et n'a pas de point d'arrivée précis. Il est temps de poursuivre la route pour nous, pour le Kosovo, pour toute la région.

Comme vous l'avez dit, Madame la Présidente, c'est mon dernier rapport au Conseil de sécurité, puisque je quitte mes fonctions à la fin du mois. Ce poste a été fascinant, parfois difficile, mais toujours exaltant. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Conseil de sécurité de l'appui indéfectible qu'il m'a accordé depuis mon entrée en fonctions il y a deux ans. Je suis certain que le Conseil, le moment venu, prendra une décision qui permettra au Kosovo d'édifier la société démocratique et multiethnique qu'il envisage et dont je suis fier de dire que l'ONU a contribué à jeter les bases.

Pour l'essentiel de ma carrière à l'ONU, j'ai servi dans le domaine humanitaire et j'ai vu trop de souffrances depuis 15 ans dans l'ouest des Balkans. Mon plus grand espoir, au moment où je quitte mon poste, est que l'accord futur sur le statut du Kosovo permette enfin aux victimes du conflit, dans tous les camps, de devenir les bénéficiaires d'un règlement pacifique et durable qui leur apporte l'avenir meilleur qu'ils méritent tant.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jessen-Petersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

M^{me} Rašković-Ivić (Serbie) (*parle en anglais*) : Je suis particulièrement heureuse de saluer les personnes présentes ici aujourd'hui et d'exprimer mon respect à l'égard du Conseil.

Je voudrais tout d'abord souligner l'importance particulière que revêt le Conseil de sécurité en tant que garant des principes universels du droit international et de l'ordre mondial tout entier pour créer, construire et assurer la paix future au Kosovo-Metohija et dans toute la région de l'Europe du sud-ouest.

En tant qu'État successeur de l'ex-Serbie-et-Monténégro, la Serbie est profondément convaincue que ce n'est que par l'application cohérente des principes internationaux tels que l'inviolabilité de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États démocratiques qu'il est possible de maintenir et de promouvoir la paix et la stabilité dans l'ouest des Balkans. Il est pour nous particulièrement important de réaffirmer que la Serbie est absolument prête à assumer sa part de responsabilité dans le processus d'un règlement fructueux de la question du Kosovo-Metohija sur la base du droit international et conformément aux valeurs démocratiques modernes.

Nous venons au Conseil de sécurité en toute confiance, dans l'espoir qu'il apportera sa précieuse contribution dans l'esprit des documents qu'il a antérieurement adoptés, notamment la résolution 1244 (1999) du 10 juin 1999, qui réaffirme sans ambiguïté la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays. Nous sommes profondément convaincus que les futures décisions du Conseil de sécurité seront conformes à ces principes fondamentaux de l'ONU.

Nous nous félicitons des nouveaux encouragements en faveur du dialogue sur le Kosovo-Metohija en vue de parvenir à une solution sur la question du statut futur du Kosovo-Metohija. Pour la Serbie, ce statut consiste en une autonomie substantielle au sein des frontières internationalement reconnues de la Serbie.

Toutefois, je dois souligner que le rapport sur la situation au Kosovo-Metohija et sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2006/361), dont le Conseil est saisi aujourd'hui, n'est pas suffisamment clair,

essentiellement parce qu'il s'appuie davantage sur des attentes peu réalistes que sur les faits. Le rapport ne reflète pas la situation exacte en ce qui concerne l'application des normes.

Je voudrais rappeler que, dans son examen global de la situation au Kosovo (S/2005/635, annexe), l'Ambassadeur Kai Eide avait à juste titre indiqué que la seule manière d'avancer était le processus de définition du statut futur et la poursuite de l'application des normes. Malheureusement, jusqu'à présent, il n'y a eu aucun signe sérieux indiquant qu'une quelconque de ces recommandations tout à fait judicieuses et appropriées est prise en compte. Peu de progrès a été réalisé pour résoudre les questions liées aux droits de propriété; les retours sont pratiquement gelés depuis plusieurs années maintenant; les instruments de protection des droits de l'homme et d'état de droit sont lettre morte. Selon un rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 44 000 affaires sont en instance devant les tribunaux, alors que 17 000 demandes de réparation des dommages sont en attente.

Il est bien connu que les droits de l'homme au Kosovo-Metohija font l'objet de violations massives. Le droit même à la survie des Serbes et des non-Albanais – en nette minorité dans la province – est menacé. Chaque semaine, et parfois même chaque jour, la MINUK et nous-mêmes sommes les témoins de différentes formes de violences perpétrées contre la population non albanaise. Je voudrais souligner que deux tiers de la population non albanaise ont été expulsés du Kosovo-Metohija. En fait, une violence extrémiste de faible intensité est tolérée au Kosovo-Metohija, et il n'y a aucun progrès dans le processus de réconciliation des communautés en conflit.

Depuis juin 1999, 929 Serbes et autres non-Albanais ont été tués ou portés disparus, et il y a eu 7 000 attaques à motivation ethnique, dont 4 830 étaient des attaques terroristes. Tous ces crimes sont demeurés impunis. Du 25 octobre 2005, date à laquelle les négociations ont été annoncées et les Albanais ont reçu un signal clair de la nécessité de geler les actions belliqueuses, jusqu'à récemment, il y a eu au moins 200 attaques à motivation ethnique, du moins on peut raisonnablement le penser, contre des Serbes ou des non-Albanais, dans lesquelles deux personnes sont mortes et 26 autres ont été gravement blessées.

Il convient de noter que les routes empruntées par les Serbes pour sortir des zones isolées ont été prises comme cibles récemment. À l'origine, au début de l'année dernière, ces attaques se concentraient sur le centre du Kosovo, à Lipljan et Gracanica. Au cours du deuxième semestre, une série de 12 attaques terroristes a été commise sur la route reliant Strpce à d'autres communes serbes, alors que les autobus circulant sur la route menant de la municipalité de Gora à Prizren ont été bombardés. Ce printemps, l'essentiel des attaques a eu lieu dans le nord du Kosovo-Metohija, dans les municipalités de Kosovska, de Mitrovica et de Zvecan. Elles ont été essentiellement perpétrées de nuit, des armes automatiques étant employées contre les véhicules connus pour transporter des Serbes et autres non-Albanais.

Les violences commises par les Albanais du Kosovo les 17 et 18 mars 2004 ont montré que la stabilité est fragile dans cette région de l'Europe et que la réconciliation entre les Serbes et les Albanais est loin d'être une réalité. Quelque 5 000 personnes ont été expulsées, huit personnes ont été tuées et 35 églises orthodoxes et 935 maisons ont été détruites, tout comme 10 dispensaires et écoles serbes en l'espace de seulement deux jours. Six villes et neuf villages ont fait l'objet d'un nettoyage ethnique. Sur les 50 000 personnes qui ont pris part à cette action extrémiste albanaise de grande ampleur, seuls six hommes ont été placés en détention préventive. À titre de comparaison, je voudrais indiquer que dans la Bosnie-Herzégovine d'après Dayton, il y a eu moins de 200 incidents à motivation ethnique ces 10 dernières années, alors que le même nombre a été enregistré au Kosovo-Metohija en l'espace de sept mois seulement.

L'objectif proclamé de la communauté internationale de faire du Kosovo une société stable, démocratique et multiethnique est loin d'être réalisé. Il faut reconnaître en outre qu'économiquement le Kosovo est extrêmement sous-développé : 600 000 personnes en état de travailler, dont 70 % des jeunes, sont au chômage; le marché noir fleurit; et les êtres humains font l'objet d'une traite alors que la contrebande est pratiquée. Il n'y a pas d'état de droit, et la corruption est généralisée. L'omniprésence du crime organisé entrave le redressement économique et représente un grave problème politique, économique et de sécurité, car cela sape profondément la foi de la population dans les institutions.

La participation des Serbes aux activités des Institutions provisoires est l'une des questions examinées dans le rapport, et l'un des vrais problèmes. Nous estimons qu'il est de la plus haute importance que les Serbes du Kosovo participent et jouent un rôle actif dans la vie politique du Kosovo-Metohija, mais seulement à la condition que leur participation ait un sens, qu'il ne s'agisse pas simplement d'une façade politique et qu'on empêche qu'ils soient mis en minorité. Cela implique que les institutions soient démocratiques et que toutes les parties intéressées œuvrent à la démocratisation de la société du Kosovo-Metohija.

La décentralisation au Kosovo-Metohija revêt une importance considérable pour la communauté serbe. Il ne s'agit pas simplement d'établir des liens plus étroits entre les citoyens et les autorités ni d'offrir des services meilleurs et plus efficaces aux citoyens. Pour les Serbes du Kosovo-Metohija, la décentralisation est littéralement une condition vitale pour assurer leur survie, leur sécurité et leur retour. C'est pourquoi l'équipe de négociation serbe a proposé une autonomie renforcée pour les municipalités à majorité serbe, des liens horizontaux entre les communes et des liens directs, axés sur les grandes questions, et transparents avec Belgrade. Ces propositions n'ont rien à voir avec l'idée de diviser le Kosovo-Metohija, comme le prétendent les représentants albanais. Elles ne sont qu'une réponse concrète et institutionnelle à la situation existante dans laquelle la survie de la communauté serbe est en définitive menacée, et par là même le caractère multiethnique du Kosovo-Metohija.

Les activités des groupes de travail créés sur la base des conclusions de la réunion de Vienne de 2003 représentent un aspect important dans la définition du statut futur ainsi que dans le processus de paix. Le règlement des questions des personnes disparues, des retours, des transports et de la coopération en matière d'énergie améliorerait certainement la situation d'ensemble et réduirait le niveau de tension politique. Néanmoins, jusqu'à présent, ni la MINUK ni Pristina n'ont fait preuve d'un enthousiasme excessif en la matière.

À notre avis, la situation en matière de sécurité au Kosovo-Metohija est extrêmement précaire. Nous ne pouvons pas accepter l'affirmation faite dans le rapport, selon laquelle la situation est stable et les incidents interethniques peu nombreux. Nous

exprimons notre préoccupation face à la nouvelle vague d'attaques contre les représentants serbes visant à intimider davantage encore la population serbe juste avant le début des négociations sur le statut.

La situation actuelle dans le nord du Kosovo-Metohija et le déploiement de nouveaux contingents de la KFOR dans la zone doivent également être gardés à l'esprit. Je voudrais croire que leur présence renforcera la sécurité et conduira à l'instauration d'une coopération avec la communauté serbe et ses dirigeants. J'espère aussi que nous serons en mesure de lancer une lutte commune contre le crime organisé et la violence dans un avenir proche.

Étant donné le manque de progrès en ce qui concerne la liberté de circulation des minorités, la cessation du fonctionnement de lignes d'autobus interurbaines pour les communautés minoritaires en raison de contraintes budgétaires nous préoccupe beaucoup. Nous pensons également que la décision de la police internationale de cesser d'escorter les représentants politiques serbes entraîne un isolement encore plus poussé des Serbes au Kosovo-Metohija.

Vu l'accélération injustifiée du transfert aux Institutions provisoires des compétences en matière d'état de droit, nous considérons que la création du Ministère de la police et du Ministère de la justice et le transfert accéléré des compétences de la MINUK à ces ministères, alors que le processus politique sur le statut futur du Kosovo-Metohija est en train d'être lancé, visent à influencer le résultat des négociations en appuyant la demande des Albanais du Kosovo, c'est-à-dire en préjugant du statut futur du Kosovo-Metohija.

Je voudrais souligner une fois de plus l'observation faite dans l'examen global de l'Ambassadeur Eide, selon laquelle le système judiciaire est la plus faible des institutions du Kosovo et que la poursuite du transfert des compétences dans ce domaine doit être envisagée avec la plus grande circonspection.

La non-inclusion dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne de certains faits relatifs aux conclusions sur une affaire de corruption à l'aéroport de Pristina (A/60/720) sert à cacher la situation réelle et à empêcher le Conseil de sécurité d'avoir une véritable idée de la réalité au Kosovo-Metohija et des conséquences du travail de la MINUK. Mon gouvernement trouve que les conclusions du rapport sont très importantes, en particulier celle-ci :

« À l'heure où les opérations de maintien de la paix de la MINUK touchent à leur fin et compte tenu du fait que, de l'avis général, l'ONU se retirera du Kosovo en 2006, la répugnance des hauts responsables de la Mission à s'attaquer à la fraude et à la corruption va avoir des effets désastreux sur la perception du public au Kosovo et à l'étranger, car l'ONU donnera l'impression de fuir les problèmes au lieu de les affronter. »
(A/60/720, par.46)

Mon gouvernement et les centaines de milliers d'expulsés sont particulièrement préoccupés par l'absence de progrès dans le domaine du retour des personnes déplacées. Selon les données du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 16 000 Serbes et autres déplacés d'origine non albanaise sont rentrés dans la province; mais, d'après les données dont disposent le Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija et le Commissariat de la République de Serbie pour les réfugiés, ce chiffre n'est que de 2 000. D'autres personnes ont le statut de rapatrié pour des raisons principalement administratives. Prenez, par exemple, le cas de la ville de Prizren où vivaient avant la guerre 12 000 membres de chacune de ces trois communautés nationales – les Albanais, les Serbes et les Turcs. Huit cents Serbes sont sur la liste des personnes rapatriées à Prizren; en fait, seuls 16 Serbes y vivent.

Nous pensons que le rapport dont nous sommes saisis fournit une évaluation générale selon laquelle le processus des retours et de l'intégration est toujours confronté à des difficultés, mais qu'il ne reflète pas la vraie nature du problème. L'évaluation faite, dans le rapport du Secrétaire général sur la MINUK, sur l'appui ostensible apporté par les Institutions provisoires du Kosovo-Metohija au processus des retours n'a pas de fondement. Il faudrait mentionner tout particulièrement l'observation faite dans le rapport selon laquelle aucun progrès n'a été fait s'agissant de reconstruire les biens détruits en mars 2004. Belgrade appuie, bien entendu, toutes les activités visant à créer des conditions propices au retour des expulsés. Dans ce contexte, nous appuyons la signature du protocole d'accord sur les retours des personnes déplacées par les représentants du Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija du Gouvernement serbe et ceux du groupe de travail de Pristina sur les retours. Parallèlement, je souhaiterais souligner que les

conditions préalables au retour ne sont pas remplies par le protocole, mais par le travail sur le terrain.

Comme vous l'avez déclaré, Madame la Présidente, c'est aujourd'hui, 20 juin, la Journée mondiale des réfugiés. Cela fait maintenant sept ans que les Serbes et autres non Albanais ont été expulsés du Kosovo et ils attendent toujours de pouvoir rentrer chez eux. Dans ce contexte, il est préoccupant que depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur cet ordre du jour, qui s'est tenue en février (voir S/PV.5373), aucun progrès concret n'ait été fait en matière d'application des normes. Le fait qu'aucun progrès important n'ait été fait au cours des six cycles de négociations sur le statut futur du Kosovo est également une source de préoccupation. Malheureusement, la souplesse de notre équipe de négociateurs n'a pas été imitée par l'équipe albanaise, qui a adopté une position arrêtée et résolue. Cette position contribue davantage à aviver les espoirs et à accroître les tensions au sein de la population albanaise majoritaire au Kosovo-Metohija qu'à trouver des solutions aux graves problèmes que connaît la province. Les tensions ont également été accrues par les propos de certains représentants de la communauté internationale – de la MUNIK, entre autres – selon lesquels l'indépendance du Kosovo est la seule conclusion possible, voire un fait accompli.

Martti Ahtisaari a peu d'espace pour manœuvrer; cependant, il y a place pour un compromis. Ce peu d'espace se situe quelque part entre la situation au Kosovo-Metohija jusqu'en 1999 et l'indépendance. L'indépendance n'est pas un compromis; l'indépendance veut dire que l'on capitule tout simplement devant l'une des deux solutions. La Serbie est totalement opposée à tout nouveau tracé des frontières et elle est convaincue qu'une solution en faveur de l'une ou l'autre des positions, qui ferait d'une partie un gagnant et de l'autre un perdant, ne serait pas une bonne solution. Notre équipe de négociateurs, nos dirigeants politiques et la population en général sont profondément convaincus qu'une solution doit être trouvée par le biais de négociations, qu'elle ne doit pas être imposée et que les deux parties doivent prendre part sans réserve aux négociations et être prêtes à accepter d'autres solutions.

Pour sa part, le Gouvernement de la République de Serbie a lancé deux initiatives visant à donner un nouveau souffle aux négociations. Dans sa première initiative – soumise aux membres du Groupe de contact

et à l'Envoyé spécial Martti Ahtisaari le 19 mai – mon gouvernement a proposé de commencer des négociations directes sur le statut futur du Kosovo-Metohija. Sur la base de cette proposition, des négociations directes entre Belgrade et Pristina sur le statut du Kosovo-Metohija s'ouvriraient avec une série de négociations de haut niveau et se poursuivraient par un débat sur les éléments clefs qui fixerait le statut et qui serait mené au sein de quatre groupes de travail sur les questions constitutionnelles, la sécurité, les questions économiques et la décentralisation.

Dans sa seconde initiative, soumise le 30 mai, le Gouvernement de la République de Serbie a présenté une proposition concrète sur le statut futur du Kosovo-Metohija. Il s'agit d'un compromis entre deux positions extrêmes : d'un côté, le statut du Kosovo-Metohija avant 1999 et de l'autre, l'indépendance. C'était la proposition la plus concrète que notre partie pouvait faire, offrant davantage que l'autonomie type qui est pratiquée dans les pays européens. La proposition appelle également à la conclusion d'un accord international qui serait réalisé par le biais des négociations sur le statut et qui comprendrait des principes de base et des dispositions concrètes relatifs au statut futur du Kosovo-Metohija. Il serait signé et garanti par la Serbie et l'Organisation des Nations Unies.

La Serbie est prête, de concert avec le Conseil de sécurité et dans le respect des règles internationales, à faire tous les efforts pour parvenir à une solution négociée sur le Kosovo-Metohija. Nous comptons également sur l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale pour ne pas succomber aux menaces de violence ou aux pressions visant à découper un État démocratique. Nous sommes convaincus que cela saperait profondément les fondations mêmes de l'ordre international. La Serbie s'oppose résolument à toute tentative d'imposer une solution au Kosovo-Metohija dans la mesure où celle-ci impliquerait la division du pays et l'amputation d'une partie de son territoire.

Puisque nous pensons embrasser les principes sur lesquels reposent l'ordre légal et l'Organisation des Nations Unies, nous ne doutons pas que le Conseil de sécurité agira de manière juste en appliquant à la Serbie les mêmes règles et principes universels qui s'appliquent à tous les membres du Conseil de sécurité et à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Je suis pleinement convaincue que les

principes de l'ordre public international prennent le pas, quant au fond, sur toute forme de violence juridique.

Convaincue que les membres du Conseil consacreront une juste attention à ces points de vue, je vous exprime, Madame la Présidente, ma reconnaissance de m'avoir permis de prendre la parole devant cet organe.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Premier Ministre du Kosovo de sa présence à la séance du Conseil de ce matin. Ma délégation est également reconnaissante à M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé riche d'informations. Nous lui rendons hommage, ainsi qu'à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour son engagement et son dévouement s'agissant d'aider le Kosovo à appliquer les normes et pour l'appui qu'ils apporteront à M. Martti Ahtisaari, Envoyé spécial du Secrétaire général, dans les négociations sur le statut futur. Ma délégation prend aussi note de la présence de M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, et la remercie pour sa pénétrante déclaration.

Nous félicitons les nouveaux dirigeants du Kosovo et saluons le processus démocratique par lequel ils ont été élus. C'est là une démonstration de la maturité politique dont il faudra continuer à faire preuve au cours des efforts visant au règlement global du statut futur du Kosovo.

Lorsque nous avons abordé la question du Kosovo en février de cette année (voir S/PV.5373), nous avons noté que des progrès avaient été faits dans les préparatifs des négociations sur le statut futur du Kosovo.

Nous sommes heureux de constater que quatre cycles de pourparlers directs entre les parties se sont depuis tenus à Vienne. Toutefois, nous regrettons que l'absence des Serbes du Kosovo dans ces pourparlers ait continué d'être très marquée. Selon le rapport du Secrétaire général, il y a plusieurs autres domaines dans lesquels la participation des Serbes du Kosovo fait défaut ou reste marginale.

La Tanzanie est d'avis que, pour que le Kosovo devienne une société véritablement multiethnique et

démocratique, tous les groupes ethniques doivent être représentés dans toutes les sphères de la vie politique, y compris les pourparlers sur le statut futur. Nous demandons instamment aux Serbes kosovars de coopérer pleinement et de participer non seulement aux pourparlers, mais aussi aux autres institutions provisoires. Nous convenons avec le Secrétaire général que les dirigeants et le peuple kosovar doivent aussi redoubler d'efforts pour tendre la main aux groupes minoritaires afin de promouvoir la confiance entre groupes ethniques et de s'engager sur la voie de la réconciliation.

Je voudrais, Madame la Présidente, vous remercier de nous avoir rappelé que c'était aujourd'hui la Journée mondiale des réfugiés. Ma délégation voudrait exprimer sa solidarité avec les réfugiés et avec toutes les organisations humanitaires, telles que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui assurent leur protection, leur assistance et s'efforcent de trouver des solutions durables aux problèmes des réfugiés dans le monde.

À cet égard, nous sommes préoccupés par le faible nombre de réfugiés qui retournent au Kosovo. Nous appelons à l'instauration d'un climat propre à encourager les réfugiés et les personnes déplacées qui souhaitent retourner au Kosovo à le faire et à leur garantir des conditions de sécurité et de dignité. De même, les efforts devraient viser à l'amélioration des conditions de vie de la communauté serbe du Kosovo et à lui offrir des débouchés.

Nous sommes encouragés de constater que l'intégration régionale s'est améliorée et que des progrès ont été enregistrés dans le processus de décentralisation malgré le manque de participation des Serbes du Kosovo. Nous sommes également heureux de noter que la situation en matière de sécurité est restée stable, quoique précaire. Nous rendons hommage à la MINUK et à la KFOR pour la façon dont elles renforcent la sécurité avec détermination et impartialité afin d'appuyer et de guider le processus politique menant à une détermination du statut futur du Kosovo.

Nous nous félicitons également des efforts de la MINUK et d'autres partenaires internationaux qui assistent le Kosovo dans le processus de décentralisation et dans d'autres réformes, dont celle de la police et de l'appareil judiciaire. Nous appuyons la restructuration de la MINUK afin de tenir compte de

l'évolution du processus politique et de la présence civile internationale envisagée pour l'avenir.

Ma délégation souhaite reconnaître le rôle important et la contribution de tous les différents protagonistes au Kosovo, y compris les institutions des Nations Unies et l'Union européenne.

Je tiens à exprimer notre profonde gratitude et notre appréciation à M. Søren Jessen-Petersen pour la ténacité avec laquelle il accomplit sa mission au Kosovo dans l'une des situations les plus difficiles d'après-conflit qui soit apparue ces dernières années. Il a apporté avec lui son immense expérience dans les domaines humanitaire et politique, ce qui, à notre sens, contribuera favorablement à l'avenir du Kosovo. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux dans l'exercice de ses responsabilités futures.

M. Al-Bader (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens d'emblée à remercier M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, des efforts constructifs qu'il déploie au Kosovo et de ses évaluations techniques, ainsi que des progrès réalisés dans l'application des Normes pour le Kosovo.

La situation au Kosovo est subordonnée à la participation effective des dirigeants albanais et serbes dans le processus, car la région a atteint un tournant capital s'agissant de bâtir un avenir meilleur. Il faut que toutes les catégories prennent part au dialogue afin d'en assurer la légitimité et la durabilité. La communauté internationale doit appuyer ces efforts et ce processus.

Le Kosovo futur ne connaîtra la stabilité et la prospérité que s'il repose sur une reconnaissance de sa multiethnicité. Pour cette raison, la réconciliation nationale et la participation de toutes les parties au processus constituent un élément essentiel d'un Kosovo multiethnique. Par conséquent, la participation des minorités non albanaises dans tous les rouages de l'État et de la société reste fondamentale. À cette fin, le Gouvernement doit poursuivre ses efforts afin de faire participer les minorités au Gouvernement du Kosovo. Belgrade doit en outre faciliter leur tâche dans le cadre de ces institutions. Ceci rassurerait les habitants du Kosovo et leur permettrait de rentrer chez eux dans un climat de sécurité.

Nous voudrions savoir quelles sont les mesures prises pour faciliter le retour des réfugiés et des

personnes déplacées et comment un appui financier pourrait apporter des améliorations sur le terrain.

Alors que le Représentant spécial soulignait, dans ses précédentes analyses, la lenteur avec laquelle les normes étaient appliquées, sa présente évaluation est plus positive et révèle qu'un grand progrès a été enregistré dans l'application des normes au cours de la période couverte par le rapport du Secrétaire général. Nous partageons son espoir que les institutions intérimaires tiendront leur engagement actuel, ce qui permettra d'accomplir davantage dans les mois à venir.

Il ne fait aucun doute que la détermination totale du nouveau Gouvernement et du nouveau Premier Ministre, M. Çeku, à appliquer les normes, aussi bien que la haute priorité accordée au processus, permettront de progresser dans l'application des huit normes.

Nous saluons le rôle joué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) qui appuie les institutions provisoires dans la lutte contre la criminalité et permet d'adapter ces structures de sorte qu'elles puissent être plus compétentes et favoriser un règlement politique.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : En premier lieu, je remercie le Secrétaire général de son rapport et M. Søren Jessen-Petersen de son exposé complémentaire. Nous exprimons nos regrets devant la démission prochaine de M. Jessen-Petersen. Ces deux dernières années, il a apporté une contribution extraordinaire à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). La Chine l'en félicite.

Nous saluons aussi la participation à la présente séance de M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, et la remercions de son importante déclaration.

Ces dernières années, le Kosovo et la région des Balkans ont connu une série de bouleversements politiques et se trouvent à un tournant historique capital. La Chine a toujours suivi de près la situation dans la région. Nous espérons que la situation au Kosovo pourra demeurer calme et que de nouveaux troubles pourront être évités dans la région des Balkans.

Nous avons pris note que, grâce aux efforts concertés de la Mission d'administration intérimaire

des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et des institutions provisoires d'administration autonome, l'application des Normes pour le Kosovo a beaucoup progressé. Toutefois, il reste encore de nombreux défis à relever sur les plans économique, social et culturel ainsi que pour ce qui est du problème des réfugiés.

Les progrès dans l'application des normes servent de base au règlement de la question du statut futur du Kosovo. Ils reflètent la nécessité d'édifier une société harmonieuse dans laquelle coexistent tous les groupes ethniques au Kosovo.

Nous nous félicitons de la volonté des Institutions provisoires et de leurs dirigeants d'appliquer les normes et nous espérons que des efforts de grande ampleur seront faits et que des progrès seront enregistrés. Les membres de la majorité ethnique du Kosovo doivent prendre la responsabilité principale de la création d'un climat social marqué par la sécurité et la tolérance; toutes les autres parties doivent coopérer avec eux de manière positive.

Le processus de détermination du statut du Kosovo a débuté l'an dernier. Depuis lors, grâce aux bons offices et à la coordination de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus en vue de déterminer le statut futur du Kosovo, M. Martti Ahtisaari, les autorités de Serbie et du Kosovo ont tenu de nombreuses séances de négociations directes et sont parvenues à un consensus sur certains points. La Chine se félicite de la poursuite d'un tel dialogue, qui peut favoriser une meilleure compréhension mutuelle et la recherche d'un terrain d'entente, et ainsi mettre la question du Kosovo sur une voie prometteuse. La Chine appuie tous les efforts visant à trouver, par des négociations pacifiques, une solution viable qui soit acceptable pour les deux parties. La question du Kosovo est chargée de problèmes spécifiques et complexes, et la communauté internationale doit faire preuve d'une grande détermination et de beaucoup de patience quant à son règlement.

La Chine a toujours respecté l'intégrité territoriale et la souveraineté des pays de la région des Balkans. Nous avons constamment maintenu qu'un règlement global approprié de la question du Kosovo doit reposer sur les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité et que toutes les normes devront être mises en œuvre. Il faut encourager et aider les deux parties à parvenir à un compromis, à travers un processus consultatif. Dans un esprit de sincérité et de

pragmatisme, toutes les parties concernées devraient promouvoir le processus politique au Kosovo. Ce n'est qu'en parvenant au développement économique, à la stabilité sociale et à l'harmonie interethnique que la question du Kosovo pourra être réglée de façon satisfaisante.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*) : J'aimerais d'emblée remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de tout ce qu'il a accompli au cours de ces deux dernières années en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous le remercions aussi de son exposé très complet.

Nous saluons la présence parmi nous de la Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M^{me} Sanda Rašković-Ivić.

Nous saluons également la présence de la délégation de la MINUK, comprenant le Premier Ministre du Kosovo, M. Agim Çeku.

La Grèce s'associe à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par le Représentant permanent de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Trois mois après le dernier rapport du Secrétaire général au Conseil, nous constatons avec satisfaction que les Institutions provisoires, notamment sous l'impulsion du nouveau Premier Ministre, ont pris bonne note des critiques formulées au sujet de l'avancement de la mise en œuvre des normes et y ont réagi en redoublant d'efforts. Des progrès dans l'application de certaines normes sont désormais clairement visibles, comme le conclut le Secrétaire général. Il nous semble que les Institutions provisoires ont pleinement pris conscience du lien inéluctable entre les progrès dans la mise en œuvre des normes et le processus politique visant à déterminer l'avenir du Kosovo. Les institutions démocratiques opérationnelles se perfectionnent et se renforcent en permanence. Différentes mesures législatives sont en cours d'adoption, et toutes les structures nécessaires à l'établissement d'une nouvelle fonction publique se mettent en place. Le transfert des compétences dans le domaine de la primauté du droit s'est déroulé avec succès.

Cependant, d'importantes mesures législatives ou autres doivent encore être adoptées. Celles-ci ne

doivent pas être traitées comme des détails secondaires à régler à une date ultérieure. Elles figurent parmi les 13 priorités que le Groupe de contact a identifiées et dont il a récemment fait part aux Institutions provisoires. Elles comprennent, pour n'en citer que quelques-unes : l'adoption de lois sur les langues, ainsi que sur le patrimoine culturel et la liberté de culte; l'achèvement des programmes de reconstruction et d'indemnisation pour les dégâts occasionnés par les émeutes de mars 2004; l'adoption d'une stratégie visant à répondre aux besoins des minorités en matière de transports publics; et la création d'une Commission indépendante des médias.

Parmi d'autres faits encourageants qui méritent d'être relevés figurent la signature récente par Pristina et Belgrade du Protocole d'accord sur les retours et les progrès signalés dans les efforts de préservation du patrimoine culturel et religieux, notamment dans le cadre du programme de reconstruction des sites religieux endommagés pendant les violences de mars 2004.

À ce stade, toutefois, ce qui est vraiment nécessaire, mais ne prend forme que péniblement, ce sont des progrès durables sur le fond qui concrétiseraient ces réformes et leur donnerait un sens. Il faut aussi des progrès qui feraient qu'une décision ou une mesure prise à Pristina se traduise dans les faits et dans la réalité quotidienne à Prizren, Gnjilane et Strpce, par exemple. Bien sûr, on ne peut pas prétendre que des progrès complets ont été accomplis en vue de l'édification d'un système démocratique opérationnel tant qu'une partie de la société que le système est censé représenter refuse d'y participer. Nous ne saurions trop insister sur combien il est important, avant tout pour les Serbes du Kosovo eux-mêmes, que ceux-ci reprennent leur place au sein des institutions provisoires et participent activement à leurs activités.

Il est aussi certain qu'il sera impossible de progresser vers la réconciliation et la promotion du nouveau Kosovo démocratique et multiethnique tant que règnera, pour les minorités, une atmosphère faite d'insécurité et de graves restrictions à la liberté de circulation. Il est indéniable qu'il a y eu, au cours du dernier mois, un accroissement du nombre d'incidents violents et de l'insécurité, notamment dans le nord, et que la majorité des victimes provenaient de la minorité serbe. Il ne faut pas chercher à minimiser ces événements ou à les passer sous silence. Certaines de ces agressions violentes pourraient ne pas avoir été

motivées par des considérations ethniques. Il est donc d'autant plus capital de faire toute la lumière sur ces incidents et de déployer le maximum d'efforts pour rassurer les habitants et leur montrer que leurs préoccupations et leurs craintes sont vraiment prises au sérieux et traitées avec efficacité.

À mesure qu'avancent les pourparlers politiques sur le statut futur, la sécurité sur le terrain – telle qu'elle sera perçue, ressentie, évaluée et instaurée – acquerra davantage d'importance et devra être absolument prioritaire à la fois pour la présence internationale au Kosovo et pour les Institutions provisoires.

Comme nous le savons tous ici, nous ne pouvons pas analyser la situation sur le terrain au Kosovo indépendamment de ce qui se passe à Vienne dans le processus politique de détermination du statut futur. Les pourparlers de Vienne ont jusqu'à présent abordé tous les aspects fondamentaux des relations entre les parties albanaise et serbe du Kosovo, mais les progrès ont été limités. Il est au moins positif que les positions des deux parties ont été clairement présentées et que des préoccupations communes ou des questions susceptibles de faire l'objet d'un accord ont été identifiées. Nous restons convaincus que la réalisation de nouveaux progrès dans la mise en œuvre des normes – ajoutée, bien entendu, à la nécessaire volonté politique – est l'un des principaux facteurs pouvant fournir l'élan nécessaire à un rapprochement des positions des deux parties.

Mais il nous paraît aussi opportun à ce stade de revenir au point de départ et de rappeler les règles de base de ce processus, telles qu'elles ont été définies dans les Principes directeurs établis par le Groupe de contact, que le Conseil de sécurité a fait siens en novembre dernier : le règlement du statut du Kosovo devra être pleinement conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, à la démocratie et au droit international; le règlement devra assurer le maintien d'une multiethnicité viable au Kosovo; le règlement du statut devra contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité régionales; et il n'y aura pas de changements dans la configuration actuelle du territoire du Kosovo.

Ces principes constituent un droit qui peut être revendiqué et une obligation qui doit être respectée à la fois par les Albanais et les Serbes du Kosovo. Dans les prochains mois, à mesure que s'accélérera le processus

politique à Vienne, il faudra que les efforts des Institutions provisoires progressent au même rythme et produisent de nouveaux résultats. Seuls de tels résultats pourront fournir la preuve que le Kosovo est prêt à aller de l'avant.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation à la présente séance du Conseil de sécurité de la Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, S. E. M^{me} Sanda Rašković-Ivić, ainsi que du chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Søren Jessen-Petersen, et sa délégation.

Nous prenons acte du rapport du Secrétaire général (S/2006/361) ainsi que de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation au Kosovo, République de Serbie. Nous prenons également acte du travail réalisé depuis deux ans par M. Søren Jessen-Petersen en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général dans la province et de chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Force est de constater qu'une fois encore, le dernier rapport altère la situation qui prévaut réellement au Kosovo. Il convient de noter que, malgré certaines tendances favorables et les promesses faites par les dirigeants des Institutions provisoires du Kosovo, l'application des normes du Kosovo ne peut toujours pas être considérée comme satisfaisante. Aucun élément positif, comme le bon fonctionnement des Institutions du Kosovo, ne saurait compenser l'incapacité persistante à appliquer les normes partout dans la province.

Nous souscrivons à l'appel que le Secrétaire général a adressé aux dirigeants de la province, les exhortant à entreprendre immédiatement de résoudre ces problèmes en donnant la priorité, notamment, aux questions qui revêtent une importance vitale pour les minorités. En coopération avec la MINUK, le Groupe de contact a transmis aux dirigeants de la province la liste des mesures urgentes et critiques à prendre dans ces domaines. Les progrès réalisés dans ce sens seront d'importants indicateurs de la disposition des dirigeants du Kosovo à jeter les bases d'une société démocratique et multiethnique, au sein de laquelle les membres de toutes les communautés pourront vivre dans la dignité et la sécurité. Précisons tout de suite que cette liste des tâches à accomplir est loin d'être exhaustive. Nous espérons que le Groupe de contact

surveillera de près l'application des normes par les dirigeants de la province.

Pour l'instant, il est prématuré de dire que les conditions nécessaires pour garantir les droits, la sécurité et la liberté de circulation des minorités, en premier lieu des Serbes, sont réunies. On est loin également d'avoir résolu les problèmes de la décentralisation ou de la protection du patrimoine religieux et culturel des minorités. La situation exige de toute urgence que la MINUK, les représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les autres organisations européennes intensifient leurs efforts. Nous ne serions pas non plus mécontents de voir le Conseil de l'Europe redoubler d'efforts à cet égard.

S'agissant du respect de la loi et du maintien de l'ordre public, nous notons que, malgré les progrès de l'enquête sur les pogroms commis contre des Serbes en mars 2004, aucune des structures responsables de ces actes n'a encore été démantelée et que seulement un peu plus de la moitié des maisons détruites il y a deux ans ont été reconstruites.

Il est particulièrement alarmant de noter que, d'après les données disponibles, 187 attentats ont été commis contre la population non albanaise du Kosovo entre le 24 octobre 2005 et le 31 mai 2006 : 15 ont comporté l'emploi d'armes à feu et 11, d'engins explosifs. On a recensé 16 incendies criminels. Dans 27 cas, des personnes ou des voitures ont été lapidées. Au total, on recense un mort, 21 blessés, 27 bâtiments brûlés ou endommagés, 4 sites religieux détruits ou gravement endommagés et 18 tombes profanées. Et la liste n'est pas finie. Ce sombre tableau est confirmé par une série d'incidents dans la partie nord de Mitrovica, tous dirigés contre des Serbes. Les délits commis contre des Serbes ne font pas l'objet d'enquêtes approfondies et leurs auteurs restent impunis. Nier que la majorité ont une motivation ethnique va à l'encontre du bon sens.

La situation atteste l'urgence d'accroître l'efficacité de l'action internationale contre l'extrémisme au Kosovo. La communauté internationale ne doit pas céder au chantage des extrémistes, qui affirment que si la province ne reçoit pas son indépendance avant la fin de l'année, il s'ensuivra une vague de violence. Les autorités de Pristina, qui disent avoir atteint la maturité politique, et

la MINUK doivent s'opposer énergiquement à leurs propos et, plus encore, à leurs actes.

La situation en matière de liberté de circulation reste déplorable. Il est révélateur que la grande majorité des habitants de l'enclave serbe de Gracanica, proche de Pristina, ne se sont jamais rendus dans la capitale de la province. Autrement dit, ces personnes vivent dans l'isolement le plus complet. La raison en est la peur et l'insécurité sur les routes.

Nous nous félicitons de la rencontre entre le Président du Kosovo, M. Sejdiu, et le supérieur du monastère de Visoki Dečani, l'évêque Teodosije, qui devrait faire avancer la situation dans le bon sens.

Néanmoins, la situation concernant les retours de réfugiés et les droits des minorités demeure insatisfaisante, ce dont témoignent notamment les chiffres figurant dans le rapport. D'ailleurs, ils ne tiennent pas compte des personnes qui ont effectué les démarches nécessaires pour leur retour, ont vendu leurs biens et sont reparties du Kosovo. Les déclarations politiques ne suffiront pas à redresser la situation. Il faut des mesures concrètes, notamment sur le plan financier, pour améliorer les conditions de vie sur place et éliminer les obstacles aux retours.

Nous appelons l'attention sur le rôle de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe dans la restauration des biens de l'Église orthodoxe serbe au Kosovo. Nous espérons que ces deux organisations internationales poursuivront leurs activités de surveillance. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général face à la poursuite des actes de vandalisme contre les lieux saints. Tout incident de cette nature doit être vigoureusement condamné, en premier lieu par les dirigeants politiques de la province.

Le fait que les Serbes du Kosovo ne participent pas aux activités des Institutions provisoires montre que le Kosovo est encore loin d'avoir accompli sa mission principale, qui est d'instaurer une société multiethnique et démocratique. Le degré de confiance des minorités pour les Institutions provisoires du Kosovo reste très faible. En outre, les craintes des communautés non albanaïses sont alimentées par l'absence d'un système démocratique qui prenne en compte l'avis des minorités, ainsi que par l'absence d'un système local chargé de contrôler que les décisions prises sont bien appliquées dans l'intérêt de tous et non pas d'une seule communauté. Un nombre

considérable de non-Albanais continuent de penser que leur participation aux Institutions provisoires n'aurait probablement qu'une fonction décorative et qu'ils ne seraient pas véritablement impliqués dans la prise de décisions. Il incombe à la communauté majoritaire d'instaurer un climat qui incite les minorités, notamment la communauté serbe, à coopérer avec les autorités de la province dans tous les aspects de la vie au Kosovo. À cet égard, nous pensons que Belgrade est accusé à tort d'être responsable de la non-participation des Serbes du Kosovo aux activités des Institutions provisoires. Belgrade ne doit pas non plus être blâmé de la situation bien peu satisfaisante concernant les normes.

Nous prions instamment les dirigeants de la province de redoubler d'efforts pour faire progresser de façon réelle et constante l'application des normes, surtout celles qui revêtent une importance prioritaire pour les minorités.

Compte tenu du rôle important des normes dans l'avenir du Kosovo, nous sommes catégoriquement opposés aux tentatives visant à subordonner leur application à la décision sur le statut final. Nous considérons comme inacceptables les déclarations selon lesquelles la question de l'indépendance doit être réglée d'ici la fin de l'année, de même que nous rejetons la thèse « d'abord, le statut puis éventuellement les normes », formulée ici et là. L'argument selon lequel l'indépendance de la province permettrait à Pristina d'appliquer beaucoup plus efficacement les normes est dénué de tout fondement.

La longueur et le résultat des négociations sur le statut futur du Kosovo dépendront essentiellement de la réalisation de progrès concrets et réels dans l'établissement des normes. Nous sommes convaincus que seule une meilleure application des normes permettra de faire avancer les pourparlers conduits à travers la médiation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martti Ahtisaari, en vue d'un compromis négocié entre Belgrade et Pristina. Nous notons que la tâche des médiateurs internationaux devrait être précisément cela, un rôle de médiation, et qu'ils ne devraient pas imposer leurs idées, en particulier lorsque celles-ci coïncident avec les idées d'une seule des parties.

Il apparaît déjà clairement que, même au cas où l'on parviendrait aux résultats les meilleurs et les plus stables, une normalisation ne sera possible qu'à long

terme. Il faudra aussi beaucoup de temps pour que les parties parviennent à des résultats dans les négociations sur le statut. À cet égard, nous ne jugeons pas nécessaire de forcer artificiellement la question du statut. Il serait, à notre avis, contreproductif de fixer des délais arbitraires et stricts. Notre évaluation est fondée sur les nombreuses versions possibles du statut. Les parties aux négociations directes doivent, sans pression extérieure, trouver une solution négociée sur le futur statut du Kosovo qui satisfasse tant Belgrade que Pristina.

À cet égard, il est d'une importance fondamentale que, dans le cadre de la prochaine série de négociations, le statut proposé par Belgrade soit examiné de manière positive, au même titre que les autres propositions. Le succès des efforts collectifs de la communauté internationale au Kosovo dépendra du respect constant de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et des principes directeurs énoncés par le Groupe de Contact, ainsi que du suivi global et continu exercé par le Conseil de sécurité de la mise en œuvre des normes dans la province et de l'évolution du processus de négociations dans la recherche par les parties d'un statut mutuellement acceptable.

Une décision sur le statut futur de la province doit, en toutes circonstances, être globale. La formule permettant de résoudre les problèmes du Kosovo – qui, en fait, sont loin d'être uniques – aura objectivement des répercussions sur l'évolution de la situation dans d'autres conflits. Le Conseil de sécurité ne doit donc appuyer que les négociations, et non pas des solutions partiales, unilatérales ou imposées, car seules des négociations ne créeront pas un précédent négatif dans le contexte du règlement international d'une crise.

M. Matulay (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je m'associe d'emblée à mes collègues pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de la contribution qu'il a apportée au processus de paix au Kosovo et de son exposé aujourd'hui. À ce stade critique de la présence internationale au Kosovo, nous croyons pouvoir espérer qu'un successeur sera nommé rapidement.

Nous apprécions également le dévouement et le travail quotidien de tous les membres de l'équipe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Au nom de ma délégation, je souhaite la bienvenue à M^{me} Rašković-Ivić, Présidente du Centre

de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, et je me félicite de la présence du Premier Ministre des Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, M. Çeku, à la présente séance.

La région des Balkans occidentaux reste, pour nombre de raisons, une priorité naturelle de la politique étrangère de la Slovaquie. Notre rôle dans cette région repose sur les principes de transparence et d'impartialité, l'objectif étant de renforcer la stabilité de la région et d'appuyer le processus de démocratisation et d'intégration.

La Slovaquie souscrit à la déclaration que fera ultérieurement le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. C'est pourquoi je limiterai ma déclaration aux points suivants :

Tout d'abord, nous tenons à remercier le Secrétaire général de son évaluation de la situation au Kosovo, qui figure dans son rapport sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Nous continuons de croire que le rôle de la MINUK, à la suite de la décision prise par le Conseil de sécurité de lancer des négociations sur le futur statut du Kosovo, est devenu encore plus indispensable et plus déterminant pour la paix, la stabilité et la prospérité de la région et pour un règlement durable du futur statut du Kosovo.

C'est pourquoi nous pensons que le présent rapport de la MINUK ne reflète pas pleinement le contexte dans lequel il est présenté. Nous avions espéré des explications qui nous auraient aidés à faire une meilleure évaluation du processus politique en cours sous les auspices de l'ONU. Nous jugeons le rapport insatisfaisant dans les domaines suivants : la capacité des institutions du Kosovo à relever les défis de la démocratisation et de l'état de droit, en particulier la question de la criminalité internationale organisée qui ne menace pas que le Kosovo et ses voisins immédiats; les perspectives de viabilité économique et politique du Kosovo; le pronostic relatif à une coexistence pluriethnique, qui est en rapport direct avec des questions telles que le retour des réfugiés et des personnes déplacées; et, enfin et surtout, la question de savoir si le statut définitif du Kosovo contribuera à la stabilité de la région.

Il faut tenir compte de ces questions critiques pour la détermination de l'avenir du Kosovo, et nous attendons avec intérêt de recevoir le prochain rapport

de M. Ahtisaari, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo.

Deuxièmement, nous notons avec une certaine satisfaction la partie du rapport du Secrétaire général où il s'étend de manière positive sur les tendances générales qui se font jour parmi les nouveaux dirigeants du Kosovo relativement à la question actuelle de la mise en œuvre des normes. Nous saluons le rôle personnel et le zèle du Premier Ministre Çeku à cet égard, que le rapport loue également.

Toutefois, dans le contexte des pourparlers sur le statut futur, nous pensons qu'il est indispensable de voir si les résultats généraux en la matière sont suffisants pour que de nouveaux progrès soient réalisés sur la question du statut futur, et vice-versa. Le manque de franchise du rapport à cet égard, et le fait que le Groupe de contact a décidé de redéfinir et de limiter les normes clefs, montrent que la situation dans ce domaine ne peut pas être considérée comme aussi positive qu'elle est présentée. Nous croyons donc que les 13 normes à mettre en œuvre en priorité définies par le Groupe de contact méritent un appui spécial et un examen d'ensemble approfondi de la part du Conseil de sécurité et d'autres entités.

Troisièmement, nous estimons que la participation des Serbes du Kosovo au processus sur le statut futur et à la vie politique du Kosovo sont d'une importance capitale. Nous appelons donc Belgrade à encourager les Serbes du Kosovo à participer au processus et à la vie politique du Kosovo afin d'influencer ledit processus, lequel sera déterminant pour l'avenir de la province. Nous demandons également à Belgrade et à Pristina d'autoriser les Serbes du Kosovo à exercer leurs droits de façon à contribuer à l'instauration d'un climat positif durant le processus de négociation et à la stabilisation de la région.

Toutefois, nous ne pensons pas que l'objectif officiel fixé par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité – un taux de participation des minorités de 16,6 % au niveau central des Institutions provisoires d'administration autonome – soit dans l'intérêt de la communauté internationale au Kosovo. À notre avis, le taux actuellement fixé ne constitue pas un bon outil de mobilisation pour la participation des minorités au Gouvernement central. L'existence continue de structures parallèles, comme cela est également

mentionné dans le rapport, est la preuve que les minorités ne font toujours pas confiance aux Institutions provisoires d'administration autonome centrales.

Nous sommes convaincus que la détermination du statut futur du Kosovo est une question extrêmement délicate. Il est déjà presque inévitable que ses conséquences se feront sentir au-delà des frontières de la région. Le point de départ en ce qui concerne le Kosovo est lié à la situation créée après la Seconde Guerre mondiale, ce à quoi est venue s'ajouter la complexité ethnique et religieuse de la région, qui perdure depuis des siècles. Ce sont ces éléments qui font du Kosovo un cas extraordinaire et unique en son genre.

Bien qu'il puisse être problématique de nos jours d'imposer une solution souhaitée sur le cadre international du règlement d'un conflit, il existe encore de nombreuses autres options à étudier. L'échec éventuel d'une mauvaise solution pourrait remettre en question les instruments actuels de règlement des conflits qui sont utilisés depuis des décennies. Nous tenons donc à répéter que nous jugeons nécessaire de trouver une solution durable et équilibrée au futur statut du Kosovo. En même temps, comme cela est également souligné dans les principes directeurs du Groupe de contact relatifs à un règlement du statut du Kosovo,

« le règlement de la question du Kosovo devra être pleinement compatible avec les normes internationales en matière de droits de l'homme, la démocratie et le droit international, et devra contribuer à la sécurité de la région ».

Nous continuons de croire qu'il importe de rechercher un règlement négocié et un compromis de la part tant de Belgrade que de Pristina par le biais de pourparlers directs et d'un dialogue. Seule une telle solution, reflet des préoccupations objectives de toutes les parties concernées et qui ne sera pas ressentie comme étant imposée de l'extérieur, favorisera la sécurité et la stabilité durables de la région. Dans ce contexte, nous pensons également qu'il ne faut éliminer aucune des options relatives au résultat des pourparlers sur le statut. Dans l'espoir que les pourparlers sur le statut seront fructueux, il est de très haute importance, à notre avis, que les participants aux pourparlers s'abstiennent de toute activité qui donnerait à Belgrade ou à Pristina l'impression que le

résultat des pourparlers sur le statut définitif est prédéterminé.

Enfin, je voudrais assurer les membres du Conseil que la Slovaquie, pays fournisseur de contingents à la KFOR, est prête à maintenir son engagement envers la paix, la stabilisation et le processus d'intégration dans les Balkans.

M. de Rivero (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, d'avoir présenté le rapport sur les travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) durant les premiers mois de cette année. Ayant appris qu'il allait bientôt quitter ses fonctions, ma délégation souhaite exprimer sa reconnaissance pour le dévouement et l'engagement dont le Représentant spécial a fait preuve à la tête de la MINUK pendant presque deux ans. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses futures entreprises.

Nous remercions également M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, de l'exposé qu'elle nous a présenté ce matin.

Le processus politique visant à définir le statut futur du Kosovo a fait des progrès au cours de ces premiers mois d'application des normes. Bien qu'il soit prématuré d'exiger des accords substantiels, nous trouvons encourageant de voir que les deux parties participent activement à ce dialogue et de voir que ce dialogue a bien progressé. Nous espérons que grâce à cette volonté, les premiers accords pourront très bientôt apparaître. Ma délégation réaffirme son appui à ce processus politique visant à trouver un règlement à l'amiable. Elle appuie également l'approche adoptée par l'Envoyé spécial en vue d'entamer des négociations directes entre les parties sur les questions pratiques et en vue de s'acheminer progressivement vers un statut futur.

Mais comme nous l'avons déjà signalé, dans la quête d'un statut futur pour le Kosovo, il importe de ne pas retarder l'application des normes. Il est essentiel d'accomplir d'importants progrès dans la réalisation des normes si l'on veut progresser dans le processus politique.

Quelle que soit l'entité territoriale qui surgira au Kosovo, il est important que ce soit une entité

démocratique, où les libertés civiles sont respectées, où existe la tolérance politique et religieuse, où existe le respect des minorités, où existent des perspectives économiques pour tous, et où le pouvoir se transfère périodiquement de façon démocratique. Dans ce contexte, l'application des normes est fondamentale pour construire une entité de cette nature et ainsi concrétiser la vision européenne de cette région.

Nous notons avec satisfaction l'engagement renouvelé avec lequel les nouveaux dirigeants du Kosovo se sont proposés d'exécuter les tâches restantes dans l'application des normes. Bien que nous comprenions qu'il reste des domaines importants où des progrès considérables font défaut, les mesures prises exposées dans le rapport nous donnent espoir que des résultats ne manqueront pas d'arriver à court terme. Néanmoins, il faut rappeler que toutes les parties concernées doivent participer et collaborer à ce processus, qui est décisif pour leur propre avenir. La construction d'une société multiethnique et démocratique requiert la participation active de toutes les parties concernées afin de créer un consensus qui permettra de jeter les fondements d'un règlement durable de la question du Kosovo.

Dans l'application des normes, la réconciliation et la promotion du retour des personnes déplacées sont prioritaires, tout comme le plein respect de la diversité de la population. Nous saluons la signature du protocole, le 6 juin dernier, par les représentants de la Serbie et du Kosovo afin d'accélérer le retour des personnes déplacées. En souscrivant à cet instrument, les parties ont montré leur volonté politique de traiter ce problème crucial. Le dialogue direct qui a commencé sur le retour des personnes déplacées et qui se poursuivra au niveau des experts doit être encouragé par la communauté internationale en vue de produire un résultat concret – qui créera un nouvel environnement positif dans le traitement de la question du Kosovo.

Un aspect que ma délégation juge crucial dans l'application des normes, ce sont les progrès accomplis dans la construction d'une économie qui soit viable au Kosovo, c'est-à-dire qui soit dotée d'une capacité productive suffisante et qui assure la durabilité économique et la démocratie qui pourrait un jour exister au Kosovo. Une économie viable est encore loin d'exister au Kosovo, d'où les doutes qui existent quant à la viabilité d'une démocratie multiethnique dans un pays où subsiste une si extrême pauvreté. Nous

espérons que les mesures économiques présentées dans le rapport sur la modernisation de l'économie généreront à court terme des emplois et des opportunités, pour que la population locale puisse s'intégrer à l'économie et contribuer ainsi à lutter contre la délinquance inquiétante et les activités criminelles illégales au Kosovo.

M. de La Sablière (France) : Je souhaiterais d'emblée remercier M. Jessen-Petersen pour la présentation qu'il vient de faire. Son engagement constant en faveur de la stabilisation et du développement du Kosovo explique pour beaucoup les progrès que nous enregistrons aujourd'hui. Je voudrais joindre ma voix à tous ceux qui aujourd'hui souhaitent lui rendre un hommage mérité alors qu'il s'apprête à quitter ses fonctions.

Je suis heureux de saluer la présence parmi nous de M^{me} Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, et, au sein de la délégation conduite par M. Jessen-Petersen, de M. Çeku, Premier Ministre du Kosovo.

Le Représentant permanent de l'Autriche prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la présidence de l'Union européenne, à laquelle je m'associe pleinement. Je ferai, pour ma part, les remarques suivantes.

Tout d'abord, je souhaiterais souligner l'impulsion nouvelle donnée par les autorités du Kosovo – notamment par le nouveau Premier Ministre, M. Çeku – afin de mettre en œuvre les normes de manière concrète et rapide. Des progrès notables ont été réalisés, conformément aux demandes exprimées par les membres du Conseil. Le dialogue engagé en direction des minorités, à commencer par la minorité serbe, est encourageant. Nous partageons pleinement sur ce point l'évaluation positive qui est faite par le Représentant spécial du Secrétaire général.

Les autorités du Kosovo doivent continuer à avancer dans cette voie de manière déterminée. De nombreuses mesures concrètes doivent encore être adoptées rapidement, notamment s'agissant des 13 priorités identifiées par la MINUK et le Groupe de contact en matière de protection des minorités et d'état de droit. Les progrès à cet égard constitueront un critère fondamental lorsque viendra le moment de déterminer le statut du Kosovo.

Aucune stabilisation durable ne sera cependant possible sans une réconciliation des communautés. Les violences à l'égard des minorités que mentionne le rapport du Secrétaire général montrent que cette réconciliation est encore lointaine. Le transfert aux autorités provisoires des compétences en matière de justice et de police doit conduire à la création d'une administration impartiale, à même de lutter contre ces violences. Mais cette nécessaire réconciliation implique aussi que les Serbes du Kosovo acceptent, dans leur propre intérêt, de participer aux Institutions provisoires, comme les autorités du Kosovo les y ont invités. Nous partageons, à cet égard, les préoccupations du Secrétaire général aux pressions exercées sur les Serbes du Kosovo afin de les en dissuader. Les autorités de Belgrade doivent encourager cette participation, et non la freiner.

L'évolution de la situation sur le terrain est liée au déroulement du processus politique sur le statut futur. Le dialogue direct engagé sous l'égide de M. Ahtisaari s'est intensifié, grâce à la participation active des deux parties. L'équipe de négociation du Kosovo a fait des propositions constructives en matière de décentralisation. Malgré la divergence des positions, il semble possible de trouver un terrain d'entente sur certaines questions concrètes, notamment dans ce domaine. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, les parties doivent faire preuve de flexibilité et d'esprit de compromis.

Finalement, la communauté internationale devra rester présente d'une manière ou d'une autre au Kosovo, autant pour veiller à la mise en œuvre du futur statut que pour garantir la stabilité de l'ensemble de la région. Cette présence ne devrait plus passer par la MINUK, dont on pourra considérer le mandat achevé une fois le statut défini. L'Union européenne aura un rôle à jouer, particulièrement en matière de justice et de police, et la France est prête à y prendre sa part.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi souhaiter la bienvenue au Premier Ministre Çeku, qui est parmi nous aujourd'hui pour la première fois depuis sa nomination. Je souhaite également la bienvenue à M^{me} Rašković-Ivić et je la remercie de sa déclaration.

Le Royaume-Uni souscrit à la déclaration que prononcera dans quelques instants le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni voudrait exprimer sa gratitude au Représentant spécial, M. Søren Jessen-Petersen, pour le travail absolument remarquable qu'il a accompli depuis deux ans au Kosovo. Il a transformé et redynamisé la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et a travaillé sans relâche avec les Institutions provisoires pour veiller à ce que des progrès véritables soient enregistrés dans le domaine des normes et des droits des minorités. Le fait que la situation au Kosovo soit depuis l'automne dernier propice au démarrage du processus sur le statut est dû, en grande partie, à ses efforts. L'engagement inlassable, l'énergie et la persévérance du Représentant spécial et de son équipe sont tout à leur honneur, et, ce faisant, à celui des Nations Unies. Nous remercions également sa famille pour le soutien qu'elle lui a apporté alors qu'il s'acquittait de cette tâche vitale. Le Royaume-Uni tient à lui souhaiter plein succès pour l'avenir.

Son successeur aura fort à faire. Le Royaume-Uni attend avec intérêt d'entretenir avec lui ou elle des relations de travail fructueuses, alors que la MINUK poursuivra son entreprise de réforme et que le Kosovo fera le difficile apprentissage de la responsabilité et de l'obligation redditionnelle. Un travail plus acharné encore sera nécessaire, surtout afin de poursuivre l'excellent travail fait par M. Jessen-Petersen pour tendre la main aux communautés minoritaires afin de contribuer à instaurer un environnement dans lequel toutes les communautés puissent coexister dans la stabilité et la prospérité.

Je voudrais faire quatre brèves observations concernant les priorités pour les mois à venir.

Premièrement, le rapport du Secrétaire général indique clairement que des progrès substantiels ont été enregistrés dans l'application des normes et la politique de main tendue aux communautés minoritaires. Ces progrès sont à saluer, mais ils doivent être durables. De nouvelles avancées sont nécessaires dans tous les domaines, par exemple concernant la législation sur les droits des minorités et la remise en état des biens endommagés ou détruits. Nous comptons que d'importantes mesures soient prises sur ce point par l'Assemblée dans les prochaines semaines.

La communauté internationale et le Conseil continuent de surveiller attentivement les résultats concrets, comme le montre la lettre envoyée à Pristina par le Groupe de contact le 9 juin, qui spécifie, comme

le représentant de la France l'a indiqué, les 13 domaines prioritaires assortis de délais pour évaluer les progrès.

Je voudrais me faire l'écho des paroles du représentant du Pérou, à savoir que l'avenir du Kosovo est celui d'une démocratie et d'une économie en état de marche. Je souscris également à ses propos relatifs à la vision européenne. Nous voulons bien évidemment que l'avenir européen concerne également la Serbie.

Deuxièmement, les efforts déployés par le Gouvernement du Kosovo pour tendre la main aux minorités ont été impressionnants. La conférence interconfessionnelle organisée par l'Église orthodoxe serbe et la visite du Président Sejdiu dans les zones serbes du Kosovo sont des signaux très positifs. De telles initiatives, toutefois, ne peuvent permettre des progrès réels que si elles sont réciproques. Il est difficile de comprendre comment la persistance de Belgrade à décourager activement les Serbes du Kosovo de participer aux institutions du Kosovo et à la vie politique sert les intérêts des Serbes du Kosovo. L'avenir des Serbes du Kosovo au Kosovo est celui d'un groupe de citoyens actifs et engagés, et non d'une communauté isolée et sans droit.

Troisièmement, la lettre que le Groupe de contact a adressée à Belgrade le 9 juin exhorte les dirigeants serbes à cesser de faire obstacle aux processus qui ne peuvent qu'améliorer les conditions de vie des Serbes du Kosovo. La participation active et constructive de Belgrade au processus sur le statut du Kosovo est la meilleure manière de préserver, de protéger et de promouvoir les intérêts de la communauté serbe du Kosovo. Mais c'est également un élément vital du propre rapprochement de Belgrade avec le reste de l'Europe, afin que le pays puisse y prendre la place qui lui revient.

Je me félicite de ce qu'a dit M^{me} Rašković-Ivić sur l'importance de la participation des Serbes du Kosovo à la vie politique du Kosovo. Ces propos sont tout à fait les bienvenus, mais j'encourage Belgrade à ne pas en faire une condition de l'accord sur la décentralisation. La décentralisation est un élément important de l'avenir du Kosovo. Les pourparlers sont en cours à Vienne, et ils méritent notre appui. Mais la participation des Serbes du Kosovo est nécessaire dès maintenant, sans conditions préalables.

Enfin, je voudrais souligner que le Royaume-Uni continue d'appuyer sans réserve l'Envoyé spécial du

Secrétaire général pour diriger le processus sur le statut futur du Kosovo, M. Martti Ahtisaari. Je réserve mes commentaires sur le statut pour l'exposé qu'il nous fera plus tard cet été. Mais je voudrais réagir à certains points qui ont été soulevés aujourd'hui, notamment par M^{me} Rašković-Ivić sur l'ordre et la légalité internationale.

Le Royaume-Uni rappelle la déclaration ministérielle faite par le Groupe de contact le 31 janvier, et soutenue par l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). La solution concernant le statut doit être acceptable pour la population du Kosovo. Ce principe s'enracine solidement dans la Charte des Nations Unies.

Je voudrais également me faire l'écho de ce qu'a dit le représentant de la Chine concernant les grandes spécificités et complexités de la situation du Kosovo. Il est vrai que les problèmes quotidiens du Kosovo, en particulier dans le domaine économique, ne sont pas exceptionnels. Mais le Kosovo occupe une place exceptionnelle dans l'éventail des situations d'après-conflit en raison des événements de 1998 et 1999, de la résolution 1244 (1999) et de l'existence du processus sur le statut futur, conduit par Martti Ahtisaari. Le règlement de la question du statut doit renforcer la stabilité régionale, et non la diminuer.

Le Royaume-Uni est très attaché aux engagements énoncés par le Groupe de contact dans ses principes directeurs et dans sa déclaration du 31 janvier. Nous œuvrons intensément à ce que l'on parvienne à un règlement au cours de l'année 2006. La communauté internationale ne doit tolérer aucun retard dans le processus sur le statut futur.

M. Brencick (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : À l'instar des autres membres, nous souhaitons à nouveau la bienvenue au Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, et nous le remercions pour son rapport encourageant sur les progrès réalisés au Kosovo. M. Jessen-Petersen a accompli un travail remarquable et exemplaire à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous regrettons son départ le 30 juin, mais nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures.

Nous saluons les progrès que le Représentant spécial a constatés au Kosovo. Les États-Unis félicitent tout particulièrement le Président Sejdiu et le Premier

Ministre Çeku pour leurs appels courageux en faveur de la réconciliation ethnique et pour les mesures prises pour améliorer la vie des communautés minoritaires du Kosovo.

Nous reconnaissons cependant qu'il faut travailler davantage, particulièrement à court terme, pour renforcer la confiance entre les minorités du Kosovo. Cela est essentiel pendant que les négociations sur le statut futur sont en cours. Les ouvertures symboliques sont importantes, mais il nous faut aussi voir davantage de résultats sur le terrain. Les dirigeants du Kosovo doivent continuer de prouver par leurs actions qu'ils sont attachés à la réconciliation et qu'ils sont capables de gouverner efficacement. Les premières mesures sont encourageantes, mais le Gouvernement du Kosovo doit maintenir cet élan.

Nous nous félicitons de la baisse des crimes à motivation potentiellement ethnique, comme l'a indiqué récemment la MINUK. Nous exhortons les dirigeants de tous les groupes à condamner toute forme de violence et à poursuivre vigoureusement en justice les auteurs d'exactions contre les minorités ethniques. Nous exhortons également les dirigeants à s'abstenir de prétendre que des crimes ont des motivations ethniques jusqu'à ce que les faits soient connus.

Nous sommes d'avis que Belgrade a des responsabilités importantes pour contribuer à améliorer la situation au Kosovo. En particulier, Belgrade peut cesser d'entraver la participation des Serbes du Kosovo aux institutions du Kosovo. La participation des Serbes du Kosovo à ces institutions leur permettra de défendre plus efficacement leurs propres intérêts.

L'application des normes doit se poursuivre après que le statut du Kosovo a été déterminé. La pleine application de ces normes constituera une partie importante du développement démocratique à long terme du Kosovo et de sa future intégration à l'Europe. Nous continuons d'appuyer Martti Ahtisaari, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, à la direction du processus sur le statut du Kosovo. Nous attendons avec intérêt les consultations que le Conseil de sécurité tiendra avec lui cet été.

Les États-Unis appellent les deux parties à coopérer sérieusement et de manière constructive avec M. Ahtisaari, en particulier sur les questions d'une importance critique pour la stabilité à long terme du Kosovo, telles que la décentralisation et les droits des minorités. Nous exhortons les deux parties à être

réalistes quant au résultat du processus sur le statut. Je répéterais ce que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, vient de dire : il n'y aura pas pour le Kosovo de retour à la situation antérieure à 1999, il n'y aura pas de partition du Kosovo ni d'union du Kosovo avec un pays ou une partie d'un autre pays. Le Kosovo doit rester multiethnique, et un règlement doit être acceptable pour le peuple du Kosovo.

Enfin, selon nous, tout doit être mis en œuvre pour réaliser un règlement négocié au cours de 2006. Comme l'a noté à l'instant le Représentant spécial du Secrétaire général, retarder davantage le règlement prolongerait l'instabilité.

M. Gayama (Congo) : Je voudrais, tout d'abord, remercier à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, pour sa présentation. Son exposé, qui fournit au Conseil des détails utiles, en complément du rapport du Secrétaire général (S/2006/361), nous permet de disposer d'une image claire de la situation prévalant au Kosovo – une situation que l'actualité récente rend encore plus préoccupante.

En effet, nous sommes préoccupés par certaines déclarations et initiatives unilatérales qui sont de nature à menacer et à déstabiliser la situation sur le terrain. Nous faisons en particulier allusion aux manifestations récentes contre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui ne font qu'accroître des tensions inutiles au moment où la communauté internationale appelle à plus de responsabilité, notamment en vue de donner toutes ses chances au processus politique, qui vient d'être engagé, afin de déterminer le statut futur du Kosovo.

À M. Søren Jessen-Petersen, qui s'apprête à quitter la direction de la MINUK, je voudrais rendre un hommage mérité pour l'action clairvoyante qu'il a conduite durant ces dernières années, dans un environnement particulièrement difficile. Durant son mandat, il a pu poursuivre et consolider une action orientée vers la lutte contre la criminalité, la relance économique et l'édification d'une société multiethnique. Le rapport périodique du Secrétaire général fait ressortir clairement ces évolutions favorables constatées ces derniers mois, grâce à cette action.

D'une manière générale, sous l'impulsion de la MINUK, de nombreuses initiatives ont été lancées pour permettre aux membres de la communauté serbe, ainsi qu'aux autres minorités, de se sentir chez eux en paix et en sécurité. C'est sur ces résultats qu'il convient de bâtir de manière durable.

Durant cette période, la MINUK a ainsi mené de manière satisfaisante les transferts de compétences aux autorités provisoires, représentées ici par le Premier Ministre Çeku, dans les domaines variés comme celui du respect de l'état de droit, la police ou la justice, tout en gardant une compétence générale sur ces questions. Ce qui permet aujourd'hui aux autorités de Pristina d'assurer l'administration au quotidien de leurs propres affaires. Il est heureux de constater que les changements politiques récents n'ont pas altéré cette coopération qui s'est manifestée à tous les niveaux, y compris au niveau local. L'engagement des nouvelles autorités à poursuivre les enquêtes sur les crimes commis en mars 2004 constitue un signe encourageant pour l'affirmation de la justice et la lutte contre l'impunité.

Ces évolutions positives restent cependant à consolider, car elles sont encore limitées. Si le Secrétaire général relève quelques domaines de progrès, il nous faut cependant constater que, depuis la dernière réunion du Conseil sur le Kosovo (voir S/PV.5373), beaucoup reste à faire en matière d'approfondissement de la démocratie, de construction de l'état de droit et de respect des droits des minorités, qui demeurent au premier rang des priorités de la MINUK.

Nous notons à cet égard plusieurs sources de préoccupation. La réalisation des critères d'évaluation doit donc être un préalable indispensable pour l'évolution future du Kosovo. Or, que ce soit le dialogue avec Belgrade, la participation des Serbes au processus politique et aux Institutions provisoires, le développement économique, le renforcement de la sécurité ou encore le retour des réfugiés et des personnes déplacées, force est de constater que trop peu de résultats ont été obtenus jusqu'ici, ce qui pourrait compromettre la réalisation de l'objectif du Groupe de contact de conclure les négociations politiques dans le courant de l'année 2006.

Seules la réconciliation et la confiance entre les différentes communautés sont de nature à réaliser ce qui doit demeurer l'objectif de la communauté

internationale, à savoir l'édification d'un Kosovo moderne, multiethnique et démocratique conformément aux critères établis par la MINUK et dans l'intérêt de tous. Nous attendons donc avec intérêt l'exposé que nous fera l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martti Ahtisaari, sur l'évolution du processus politique. Nous lui souhaitons, bien entendu, tout le succès voulu.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Au moment où les négociations sur le statut futur du Kosovo occupent une part importante de l'attention de la communauté internationale, la question de l'application des normes doit également être suivie de près par le Conseil de sécurité. Nous remercions M. Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé. Le Japon remercie M. Jessen-Petersen et le Premier Ministre Çeku des Institutions provisoires d'administration autonome des initiatives qu'ils ont prises pour promouvoir l'application des normes. Nous nous félicitons de la présence dans la salle du Conseil aujourd'hui de la délégation des Institutions provisoires d'administration autonome, dirigées par le Premier Ministre Çeku. Je remercie également M^{me} Rašković-Ivić, représentante de la République de Serbie, pour sa déclaration détaillée.

Le Japon a envoyé une mission d'experts au Kosovo en mars, suivie par la visite du Vice-Ministre des affaires étrangères Yamanaka dans la région en mai afin de s'informer sur la situation politique, sociale et humanitaire sur le terrain, y compris les progrès faits par le Plan d'application des Normes pour le Kosovo, et de réaffirmer aux autorités des Institutions provisoires l'importance que nous attachons à l'application des normes.

Nous sommes encouragés par les bons progrès réalisés à cet égard, comme le Secrétaire général l'a noté dans son dernier rapport. Nous apprécions en particulier les initiatives importantes prises par le Président Sejdiu et le Premier Ministre Çeku qui ont effectué des visites dans les municipalités et ont engagé un dialogue avec les communautés minoritaires, tentatives concrètes destinées à instaurer la confiance entre les communautés. Le Plan d'application des Normes pour le Kosovo a lui-même été assorti d'évaluations détaillées des besoins des communautés minoritaires. Il faut y donner suite, et nous demandons aux dirigeants des Institutions provisoires d'administration autonome de continuer à

tendre la main aux communautés minoritaires de sorte qu'ils puissent prendre la mesure de leurs besoins réels.

Nous apprécions aussi l'initiative du Groupe de contact qui vise à définir 13 domaines clefs pour l'application des normes. Cela sera non seulement utile pour les Institutions provisoires d'administration autonome qui planifient et mettent en œuvre les politiques, mais pourrait également permettre une évolution souhaitable grâce à une interaction étroite entre les Institutions provisoires, le Groupe de contact et la communauté internationale, comme l'a indiqué le Premier Ministre Çeku dans sa lettre datée du 16 juin et adressée au Secrétaire général.

Malgré ces signes de progrès, nous nous inquiétons du manque de progrès dans la participation des Serbes du Kosovo au processus politique. Nous tenons à rappeler qu'il faut prévenir toute non-participation et tout encouragement à ne pas participer, d'où qu'il vienne, puisque cela ne serait pas de nature à donner des résultats positifs.

De même, nous nous inquiétons que la liberté de circulation se soit peu améliorée et que les personnes déplacées et les réfugiés ne retournent pas au Kosovo en grand nombre. Nous comptons bien que la KFOR et le Service de police du Kosovo (SPK) continueront de s'efforcer d'améliorer la situation en matière de sécurité.

En ce qui concerne la question du statut futur, le Gouvernement japonais appuie pleinement les initiatives prises par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ahtisaari. Nous attendons les débats de fond qui se tiendront sur la question au Conseil lors de sa visite à l'ONU, le mois prochain.

Enfin, nous rendons hommage à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et aux autres protagonistes internationaux déployés au Kosovo pour leurs contributions. En particulier, alors que M. Søren Jessen-Petersen a indiqué son intention de démissionner prochainement, la délégation japonaise lui exprime sa profonde reconnaissance pour les contributions remarquables apportées au fil des ans à la tête de la MINUK et dans sa mission humanitaire. Nous voudrions exprimer notre espoir que l'esprit d'unité avec les Institutions provisoires d'administration autonome qu'il avait suscité en travaillant à l'application des normes sera pleinement

repris par son successeur. Nous souhaitons plein succès à M. Jessen-Petersen pour l'avenir.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais prendre acte de la présence du Premier Ministre du Kosovo et de la Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

En cette occasion – la Journée mondiale des réfugiés –, ma délégation se joint aux autres États Membres de l'ONU pour exprimer sa solidarité avec tous les réfugiés, les personnes déplacées et les victimes de la guerre et des catastrophes naturelles et causées par l'homme.

Ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance à M. Jessen-Petersen pour son exposé complet et à le féliciter de son travail exemplaire en tant que Représentant spécial du Secrétaire général. Nous saisissons cette occasion pour lui souhaiter plein succès dans ses activités futures.

Nous sommes très encouragés de noter que les autorités de Belgrade et de Pristina sont engagées dans des négociations directes et soutenues sur une large gamme de questions, dont les structures du pouvoir, les problèmes liés à leur patrimoine culturel et religieux, ainsi que l'économie. Toutes ces questions touchent aux intérêts vitaux des divers groupes de population, et nous attendons avec impatience l'issue de ces négociations. J'espère qu'elle sera avantageuse pour tous.

Ma délégation reste convaincue que la voie menant à l'harmonie sociale et à la paix durable au Kosovo doit reposer sur une politique délibérée qui soit sans exclusive et respectueuse des droits de tous les groupes ethniques. L'importance des principes incarnés par les normes ne saurait être trop soulignée. Ils sont le socle d'un Kosovo démocratique, stable et prospère, et nous sommes heureux des efforts déterminés que déploient les dirigeants des Institutions provisoires d'administration autonome pour réaliser les objectifs fixés. Quel que soit le résultat des négociations sur le statut final, la vision d'un Kosovo multiculturel, tolérant, ouvert et démocratique ne saurait être compromise.

À cet égard, nous en appelons aux Serbes du Kosovo et aux autres minorités ethniques pour qu'ils tirent pleinement avantage des garanties consacrées par les normes en vue d'apporter leur contribution

significative et d'assurer plus de bien-être dans le futur Kosovo. Si nous concédons qu'il faudra du temps pour panser les plaies de la guerre, cela ne devrait, à notre sens, conduire aucun groupe ethnique à ignorer les réalités d'un destin qu'il doit partager avec d'autres avec lesquels il a des liens historiques de longue date. Ce n'est qu'en participant pleinement et réellement au dialogue en cours que chaque groupe pourra exprimer ses craintes et faire valoir ses intérêts et ses aspirations et ainsi être compris de ses concitoyens.

Dans l'intervalle, ma délégation souhaite rendre hommage aux dirigeants des Institutions provisoires d'administration autonome pour les mesures audacieuses prises dans le but de tendre la main aux groupes minoritaires. Nous les encourageons à continuer à frapper à la porte des Serbes du Kosovo, en particulier, jusqu'à ce qu'ils s'associent au processus permettant de forger un destin commun pour tous les habitants du Kosovo.

Il ne fait aucun doute que c'est une période des plus difficiles pour les autorités de Belgrade également. Nous ne pouvons que les encourager, dans la réflexion sur leurs choix, à se laisser guider par l'intérêt suprême de la paix et de la stabilité dans les Balkans, sans lesquelles la région ne pourrait pleinement exploiter son potentiel économique et politique.

Enfin, nous nous joignons aux autres délégations pour demander de prêter une assistance additionnelle aux Institutions provisoires d'administration autonome, afin qu'elles soient à même de mener à bien leurs programmes de renforcement des capacités et de la confiance.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Pour commencer mon intervention, je voudrais m'associer aux membres qui m'ont précédé pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, du rapport complet qu'il vient de nous présenter sur les activités réalisées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et sur les faits survenus dans cette province. M. Jessen-Petersen nous ayant annoncé qu'il quitterait ses fonctions prochainement, nous voudrions lui exprimer notre reconnaissance pour son attachement à la question du Kosovo et pour le professionnalisme dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Nous voudrions également remercier M^{me} Sanda Rasković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, de son intervention devant le Conseil. Nous prenons acte également de la présence, dans l'entourage du Représentant spécial, du Premier Ministre du Kosovo.

Ma délégation sait qu'il y a deux processus actuellement en cours au Kosovo qui évoluent sur des voies parallèles. D'une part, il y a eu des avancées significatives dans la définition du statut futur du Kosovo. En dépit des violences qui se sont déroulées, il est encourageant de constater que les pourparlers directs entre les parties ont donné la preuve d'un certain degré de convergence sur certaines questions concrètes, même s'il subsiste des divergences de fond. Il convient de signaler que c'est aux parties qu'il incombe de faire avancer les pourparlers, qui devront donner lieu à un accord mutuellement bénéfique. Il demeure essentiel que, quelle que soit la formule adoptée, elle résulte d'une négociation entre les parties et non pas qu'elle soit imposée par la communauté internationale.

En même temps, nous sommes satisfaits du rapport de M. Jessen-Petersen sur les progrès enregistrés dans l'application des normes, ce qui démontre l'attachement des dirigeants et des Institutions provisoires du Kosovo à la mise en œuvre des objectifs fixés par la communauté internationale. Nous convenons avec le Représentant spécial que les progrès dans l'application des normes constituent une condition essentielle pour déterminer le rythme du processus politique visant à définir le statut futur du Kosovo. Nous prenons note des mesures prises qui ont permis de relancer le processus d'application et nous encourageons le Gouvernement du Kosovo à travailler énergiquement dans les domaines clefs recensés dans le rapport, entre autres, l'intégration des Serbes du Kosovo dans les Institutions provisoires, la promotion de la réconciliation et de la confiance entre les deux communautés, et l'attention voulue à la situation en matière de sécurité et à l'état de droit, en traduisant en justice tous les auteurs d'actes de violence.

L'Argentine estime qu'il ne pourra y avoir d'avenir prospère ni pacifique pour le Kosovo si le respect de la diversité de son peuple n'est pas assuré. Nous pensons qu'il est nécessaire et possible de parvenir à une solution durable pour la question du Kosovo, dans la pleine application du principe de l'intégrité territoriale. L'élan pour ce processus

politique doit venir de réelles avancées dans la mise en œuvre des huit normes. L'application des normes est aussi une exigence pour que se concrétisent les perspectives européennes du Kosovo, et elle doit rester au cœur des efforts menés pendant le processus de détermination du statut, et même après que celui-ci aura été mené à terme. Nous appelons instamment les Institutions provisoires à persévérer dans une application énergique des normes afin de remplir l'objectif consistant à poser les bases d'une société multiethnique et démocratique au Kosovo, où toutes les communautés vivent dans la dignité, la sécurité et la démocratie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Danemark.

Comme d'autres, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2006/361) et M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé.

J'aimerais aussi remercier de sa déclaration M^{me} Sanda Rašković-Ivić, Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo.

Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée par le Représentant permanent de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Je rappelle le débat qui a eu lieu au Conseil sur le rapport de la MINUK (S/2006/45) en février de cette année (voir S/PV.5373). L'avis général des membres du Conseil était que l'application des normes progressait trop lentement. Ainsi, le principal message transmis aux dirigeants politiques du Kosovo fut un appel à ce qu'ils redoublent d'efforts pour améliorer l'application des normes. Nous sommes heureux de constater que des efforts accrus ont en effet été déployés. Le Danemark se félicite du dynamisme et de la volonté politique pour aller de l'avant dont a fait preuve la nouvelle administration à Pristina. Le Danemark partage l'avis du Secrétaire général selon lequel les Institutions provisoires redoublent d'efforts pour ce qui est de l'application des normes.

Tout en nous félicitant des mesures concrètes prises par les Institutions provisoires, nous devons aussi reconnaître que celles-ci ne changent pas

automatiquement la situation sur le terrain. Les dirigeants des Institutions provisoires doivent tenir leurs engagements et veiller à ce que les décisions politiques soient traduites en actions à tous les niveaux, afin de produire des améliorations sur le terrain. Le Danemark partage l'analyse du Secrétaire général selon laquelle une véritable réconciliation sera tributaire de l'état d'esprit prédominant au sein de la population majoritaire. Tous les efforts doivent être faits pour créer la confiance entre les groupes du Kosovo. Cette confiance, qui fait tant défaut, représente le principal défi qui attend les dirigeants politiques du Kosovo.

C'est avec une certaine inquiétude que nous avons entendu que des représentants serbes du Kosovo auraient cessé leur coopération avec les Institutions provisoires et incité des fonctionnaires à démissionner de leurs fonctions. Encourager une attitude de non-coopération n'est dans l'intérêt de personne. Cela ne conduira qu'à l'isolement et à des décisions forcées. Nous espérons que Belgrade encouragera les dirigeants serbes du Kosovo à participer de façon constructive aux Institutions provisoires. Nous voulons tous que soit trouvée une solution viable pour l'avenir du Kosovo. Elle ne naîtra pas d'une attitude de non-coopération et d'isolement. Les principaux bénéficiaires d'une solution viable concernant le statut seront les Kosovars – quelle que soit leur appartenance ethnique –, la population de la République de Serbie et même l'ensemble des peuples des Balkans occidentaux. Par conséquent, la coopération et la participation sont dans l'intérêt de tous.

Pour mon pays, le Kosovo est une question régionale essentielle. Le Danemark appuie vigoureusement la MINUK, la police de la MINUK et la Force de paix au Kosovo. Nous espérons un avenir plus pacifique et plus prospère pour le Kosovo, car c'est ce que méritent tous les peuples des Balkans occidentaux. Cela impliquera une étroite coopération régionale entre anciens ennemis et des efforts en vue de l'intégration conjointe de ces pays véritablement européens dans les institutions euro-atlantiques où ils ont pleinement leur place. Cependant, les perspectives euro-atlantiques dépendront de l'application des normes et d'une solution viable en ce qui concerne le statut futur du Kosovo.

J'aimerais terminer, toujours en ma qualité nationale, en remerciant M. Søren Jessen-Petersen de son travail remarquable au Kosovo et en lui adressant tous mes vœux de succès pour l'avenir.

Je reprends maintenant mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Autriche.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et des pays qui s'associent à la présente déclaration.

J'aimerais tout d'abord remercier de son exposé M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et réaffirmer l'appui sans réserves de l'Union européenne à son travail. Nous souhaitons aussi saluer chaleureusement la participation de Sanda Rašković-Ivić, la Présidente du Centre de coordination de la République de Serbie pour le Kosovo. Nous saluons également la présence du Premier Ministre du Kosovo, M. Agim Çeku, au sein de la délégation dirigée par M. Jessen-Petersen.

Il y a deux ans, M. Jessen-Petersen a pris la direction de la mission des Nations Unies au Kosovo au cours d'une phase particulièrement difficile. Il a depuis apporté une contribution décisive à la stabilisation et au développement du Kosovo. Nous souhaitons lui rendre hommage pour ses efforts inlassables en faveur de notre objectif commun : un Kosovo multiethnique où tous les habitants peuvent vivre dans la paix et la dignité.

La principale tâche du successeur de M. Jessen-Petersen sera désormais de poursuivre ce travail, tout en préparant la transition de l'actuelle administration des Nations Unies vers une présence internationale qui prendra le relais après la détermination du statut futur du Kosovo. Une application viable à long terme de toutes les normes par les Institutions du Kosovo sera d'une importance capitale pour l'avenir européen du Kosovo.

À la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée au Kosovo (voir S/PV.5373), nous avons demandé instamment aux Institutions du Kosovo de redoubler d'efforts pour garantir des progrès substantiels, accélérés et durables dans l'application des normes, notamment dans des domaines clefs tels que les retours, l'égalité d'accès à la justice et la préservation du patrimoine culturel. À l'instar du Secrétaire général, l'UE se félicite de voir une vigueur accrue dans l'application des normes et s'attend à ce

que des résultats concrets et mesurables en découlent. Cependant, l'UE reste déçue par les faibles nombres de retours. Pour garantir une amélioration tangible des conditions sur le terrain il faut des engagements non seulement politiques mais aussi financiers à tous les niveaux. À cet égard, aussi bien Belgrade que Pristina ont un rôle à jouer; nous nous félicitons de la récente signature, le 6 juin 2006, du Protocole d'accord sur les retours.

L'Union européenne souligne que de véritables progrès dans l'application des normes restent un facteur essentiel pour déterminer l'avancement des progrès dans le processus politique en vue de déterminer le statut futur du Kosovo. Il ne faut cependant pas voir en l'application accélérée des normes simplement un but en soi, ni seulement un moyen d'obtenir une décision sur le statut futur du Kosovo. Une application efficace des normes, comprenant un dialogue et une main tendue aux communautés minoritaires du Kosovo, qui aboutira à l'établissement durable d'une société démocratique et multiethnique, est aussi une condition sine qua non pour la réalisation des perspectives européennes du Kosovo.

Le Partenariat pour le Kosovo, décidé en décembre dernier par l'Union européenne, considère les normes comme indispensables pour l'intégration européenne du Kosovo sur le long terme, soulignant ainsi que leur bonne application doit rester la priorité des Institutions provisoires tout au long, et au-delà, du processus sur le statut.

L'Union européenne convient avec le Secrétaire général qu'il y a lieu de se féliciter de la politique de main tendue des dirigeants du Kosovo à l'égard de toutes les communautés de la province, en particulier les Serbes. Mais il faudrait qu'elle s'accompagne d'un changement des comportements à l'intérieur du Kosovo. En effet, tous les habitants du Kosovo ont une responsabilité et un rôle à assumer dans l'application des normes. Nous prions donc instamment les dirigeants et la population du Kosovo, mais surtout Belgrade, d'accroître leurs efforts pour favoriser la réconciliation et promouvoir la confiance entre les communautés. Ce faisant, ils ne doivent en aucun cas tolérer la violence, les auteurs de tels actes devant être traduits en justice. Ces efforts doivent être valorisés et non dénigrés.

Nous pensons également qu'il importe tout autant que les Serbes du Kosovo soient associés aux Institutions provisoires à tous les niveaux et qu'ils y jouent un rôle actif. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général au sujet des pressions qui seraient exercées sur des Serbes du Kosovo pour qu'ils renoncent à des postes dans les Institutions provisoires. Nous exhortons les autorités de Belgrade à encourager, plutôt qu'à décourager, les dirigeants serbes du Kosovo à participer d'une manière constructive aux Institutions provisoires. Cela permettrait à la communauté serbe de prendre part à la définition de leur avenir politique au Kosovo ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'Union européenne encourage la mise en œuvre de mesures concrètes dans ce sens. Il faudra par ailleurs que les dirigeants de tous bords préparent leurs sympathisants à l'idée de compromis difficiles.

L'Union européenne a toujours attaché une importance particulière à l'instauration d'un véritable dialogue entre toutes les communautés du Kosovo, ainsi qu'entre Belgrade et Pristina. L'Union européenne prie instamment Belgrade et Pristina d'œuvrer à la conclusion d'un accord durable sur le statut du Kosovo qui favorise l'essor d'une société multiethnique et démocratique et contribue à la stabilité régionale.

Le 16 juin, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne ont réaffirmé leur appui aux pourparlers sur le futur statut du Kosovo, qui sont actuellement dirigés par l'Envoyé spécial Martti Ahtisaari. À cet égard, il convient de noter qu'à l'occasion de leur rencontre à Salzbourg en mars dernier, les Ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union européenne, des pays en voie d'adhésion, des pays candidats et des pays des Balkans occidentaux potentiellement candidats ont réaffirmé que tout devait être mis en œuvre pour conduire dans la bonne foi le processus sur le statut en vue de trouver des solutions réalistes.

L'Union européenne soutient le Kosovo et ses habitants depuis la fin du conflit, leur fournissant une grande partie de l'aide internationale, un accès économique, un appui politique et des conseils en matière de réforme. Il est évident que le Kosovo aura besoin d'une présence internationale pour veiller à la bonne exécution des dispositions de l'accord sur le statut, pour garantir, entre autres choses, la sécurité dans l'ensemble du territoire, pour protéger les minorités et pour soutenir l'application continue des

normes. Les chefs de l'État et de gouvernement de l'Union européenne viennent tout juste de réaffirmer leur adhésion au programme défini en 2003 lors du Sommet de Thessalonique ainsi qu'au Processus de stabilisation et d'association, qui continuera de servir de cadre à la politique européenne dans les pays des Balkans occidentaux.

Nous souscrivons pleinement à l'appel adressé par le Secrétaire général à l'ensemble des parties, les enjoignant de poursuivre les efforts pour que le règlement politique soit ultérieurement suivi d'une transition sans accroc. À cet égard, l'Union européenne a mis en place une équipe de planification afin que son éventuelle opération de gestion des crises reprenne sans heurt le relais de la MINUK dans les domaines de l'état de droit et dans d'autres, qui seraient identifiés en fonction de l'évolution du processus sur le statut futur.

Maintenant des contacts étroits avec les principaux acteurs internationaux, l'Union européenne est prête à assumer ses responsabilités et à renforcer son rôle au Kosovo après que la question du statut aura été réglée, et ce notamment dans les domaines de la police, de l'état de droit et de l'économie, afin d'aider un Kosovo démocratique et multiethnique à réussir son intégration européenne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Albanie.

M. Neritani (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Je le remercie, au nom de ma délégation et de mon gouvernement, pour son engagement personnel et inlassable en faveur d'un Kosovo démocratique et multiethnique. Durant la période difficile et cruciale qu'ont été ces deux dernières années, il a contribué de façon concrète à la stabilisation et au développement du Kosovo, gagnant le respect et la gratitude de la communauté internationale et, surtout, des habitants du Kosovo. Attristés par sa démission, nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures. Celui qui lui succèdera pour poursuivre cette importante mission trouvera dans le Gouvernement albanais un partenaire énergétique et digne de confiance.

Nous nous réjouissons vivement de la présence, dans la salle du Conseil de sécurité, du Premier

Ministre Çeku du Kosovo. Nous le félicitons d'avoir donné un coup d'accélérateur à l'application des normes et de manifester une volonté réelle de pérenniser cet effort. Nous sommes convaincus que le Premier Ministre et son gouvernement sauront avancer dans l'édification d'un Kosovo viable, multiethnique, démocratique et stable pour le bien de tous les citoyens et de la région tout entière.

Nous saluons également la présence de M^{me} Sanda Raškovic-Ivić à la tête de la délégation serbe.

Nous sommes saisis du rapport du Secrétaire général sur les activités de la MINUK et les faits nouveaux survenus au Kosovo entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2006 (S/2006/361). Ma délégation est reconnaissante au Secrétaire général de ce rapport réaliste et détaillé.

Nous sommes satisfaits par l'analyse générale du rapport, qui fait état de progrès significatifs et de réalisations tangibles dans différents domaines majeurs au cours de la période considérée. Nous notons avec satisfaction l'amélioration des conditions de sécurité et la stabilisation de la scène politique au Kosovo. L'élection d'une équipe dirigeante au Kosovo, tenue dans le respect des principes démocratiques et en coopération étroite avec les représentants de la communauté internationale, témoigne du renforcement des capacités et de la maturité des institutions du Kosovo. Cela constitue un bon présage pour l'avenir.

La volonté et la détermination de la nouvelle direction d'accélérer l'application des normes et de créer des liens plus constructifs en tendant la main aux Serbes et aux autres communautés ont débouché sur des actions concrètes. Des progrès sont désormais visibles à plusieurs égards dans l'application des normes. Un certain nombre de processus liés au programme des normes ont été relancés. Des résultats concrets et visibles ont été obtenus dans des domaines prioritaires. Un cadre institutionnel légitime, un système visant à établir un équilibre des pouvoirs et les efforts réels déployés par le Président du Kosovo, le Premier Ministre et les autres responsables gouvernementaux seront d'autant plus efficaces si les autres parties prenantes de la société agissent d'une manière pondérée, responsable et clairvoyante. En dépit de leur origine, les obstacles posés par certains Serbes du Kosovo vont à l'encontre de l'édification

d'une société et d'un État multiethniques et démocratiques au Kosovo.

Nous saluons la reprise de l'application des normes et des nouveaux résultats obtenus dans ce domaine, et nous encourageons le Gouvernement et les dirigeants politiques du Kosovo à continuer d'œuvrer énergiquement à surmonter les difficultés rencontrées dans l'application des normes, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires qui ont récemment été identifiés par le Groupe de contact. L'application systématique et accélérée des normes devrait rester un aspect essentiel de l'édification d'une société et d'un État qui soient viables, démocratiques et multiethniques, solidement implantés dans l'édifice européen. Nous sommes convaincus que le Gouvernement du Premier Ministre Çeku saura poursuivre sur sa lancée et, comme il s'y est personnellement engagé, gardera pour priorité d'appliquer les normes tout au long, et au-delà, du processus sur le statut.

Pour édifier un Kosovo multiethnique et démocratique, il est essentiel que toutes les communautés minoritaires participent pleinement aux Institutions du Kosovo dans un esprit de coopération et qu'elles reconnaissent leur légitimité. Nous encourageons les minorités qui n'y participent pas, en particulier les Serbes du Kosovo, à respecter le processus politique et à coopérer pleinement avec les Institutions pour veiller à ce que leurs besoins soient satisfaits. Encore une fois, nous appelons les Albanais du Kosovo à continuer d'avancer sur la bonne voie tout en exigeant que les responsabilités soient assumées et en faisant le maximum pour respecter les libertés et les droits des communautés minoritaires. Il faut que, conscients de leurs grandes responsabilités vis-à-vis du présent et de l'avenir, les Albanais, les Serbes et les autres minorités du Kosovo se tournent vers leur avenir commun, resserrent leur coopération et fassent table rase du passé.

Le Kosovo passe actuellement par une étape très importante. Le processus de définition de son statut continue d'être une force motrice. Nous notons avec satisfaction que le processus conçu pour déterminer le statut du Kosovo a progressé durant la période considérée. Le Gouvernement albanais se félicite des pourparlers directs tenus à Vienne entre Pristina et Belgrade sur les problèmes cruciaux de la décentralisation, des questions économiques et du patrimoine religieux et culturel. Nous encourageons et

exhortons les deux parties à poursuivre ce dialogue dans un esprit constructif et réaliste, en dépit des divergences actuelles.

Le processus politique de définition du statut final du Kosovo a suscité beaucoup d'intérêt, tant au Kosovo même qu'à l'extérieur. Pour ce qui est des négociations visant à faire avancer ce processus, l'Albanie continuera de jouer un rôle actif et constructif en coopération plus étroite avec les institutions et les représentants compétents de la communauté internationale. Nous continuons de penser que le processus de définition du statut devrait avancer avec régularité et célérité, et qu'une solution décisive doit être trouvée avant la fin de 2006. L'achèvement de ce processus avant la fin de cette année et la définition du statut favoriseront la stabilité et la sécurité du Kosovo et de l'ensemble de la région. Les retards et les incertitudes ne sont dans l'intérêt de personne.

Nous réaffirmons notre ferme appui aux principes directeurs du Groupe de contact pour le règlement du statut du Kosovo. Nous convenons qu'il ne doit y avoir aucune modification du territoire et des frontières actuels du Kosovo, aucune partition de la province et aucun rattachement à un autre pays ou à une région d'un autre pays. Nous sommes en faveur d'une solution réaliste, stable et pluriethnique au statut du Kosovo, solution qui respectera la volonté écrasante et manifeste de la population du Kosovo.

Nous soulignons notre ferme conviction que la solution la plus réaliste, la plus pragmatique et la plus juste à ce statut est l'indépendance, et que la communauté internationale devrait prolonger pendant un certain temps la présence d'une armature civile et d'une force de sécurité. Nous voulons dire une indépendance qui garantisse la défense et la protection des droits des Serbes et de toutes les autres minorités, et de leur patrimoine culturel et religieux. Nous sommes favorables à une indépendance qui instaurera une société où tous les habitants du Kosovo pourront vivre dans la dignité et la prospérité et à l'abri de la peur. Nous trouvons encourageant le fait que les institutions et les dirigeants du Kosovo partagent la même vision et manifestent leur attachement au même objectif. Nous avons la certitude que l'indépendance non seulement générera et garantira la stabilité et la sécurité sociales et économiques du Kosovo et de toute la région, mais permettra aussi de créer une société viable, pluriethnique et démocratique. Elle préparera la voie à une perspective européenne plus claire.

En conclusion, je tiens à assurer le Conseil de sécurité que le Gouvernement albanais continuera de jouer un rôle actif et constructif dans la région, pour cette question en particulier. La communauté internationale et l'équipe de négociation de M. Ahtisaari trouveront en l'Albanie un partenaire fiable pendant tout le processus qui s'ouvre et au-delà.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Søren Jessen-Petersen pour qu'il réponde aux observations et aux questions.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Premièrement, permettez-moi de remercier le Conseil des nombreuses et généreuses observations qui ont été faites sur la tâche que nous avons menée et continuons de mener au Kosovo. J'estime que ces paroles, qui ont été adressées à ma personne, s'adressent également à mes collègues et à nos partenaires locaux et internationaux au Kosovo. J'en suis reconnaissant au Conseil.

Je tiens également à remercier encore une fois le Conseil de l'appui constant qu'il m'a accordé au cours des deux dernières années. Permettez-moi également aujourd'hui de remercier le Secrétaire général pour sa confiance et son soutien.

Nous avons écouté avec soin les nombreuses et utiles observations faites aujourd'hui. J'en ai pris note, et je suis certain que le Premier Ministre Çeku a pris également des notes attentives. Nous nous félicitons des paroles de soutien, mais nous reconnaissons clairement – et je suis sûr qu'il en va de même pour le Premier Ministre – qu'il y a encore des mesures à prendre. De nouvelles mesures seront prises et des résultats atteints. Le Premier Ministre a pris très au sérieux les 13 points signalés par le Groupe de contact il y a quelques semaines. Une action est déjà en cours, et nous espérons en voir des résultats dans le courant du mois, et la plupart avant la fin du mois prochain. Cela ne diminue en rien l'importance à accorder à toutes les normes prioritaires, et ce travail se poursuivra aussi.

J'ai écouté avec une attention et un intérêt particuliers la déclaration de la représentante de la Serbie, M^{me} Rašković-Ivić. Je dois avouer que, ayant vécu deux ans au Kosovo, en gardant, la plupart du temps je crois, les oreilles et les yeux bien ouverts, je n'ai pas reconnu tout ce que j'ai entendu. Certes, je conviens, comme l'a dit M^{me} Rašković-Ivić et comme je viens de le dire, que la situation reste difficile pour

un grand nombre de membres des minorités, les Serbes du Kosovo en particulier. Je reconnais, et je l'ai dit dans mes remarques liminaires, que nous devons nous attacher davantage à améliorer les conditions de vie des Serbes du Kosovo. Nombre des déclarations faites ici ont encore une fois exhorté Belgrade à autoriser les Serbes du Kosovo à participer à ce processus.

Permettez-moi de citer quatre ou cinq exemples de déclarations avec lesquelles je ne suis pas tout à fait d'accord. D'aucuns ont déclaré que peu de progrès avaient été réalisés sur les questions de propriété, alors qu'en fait, 98 % – 98 % – de tous les cas de propriété privée ont été réglés. Toutefois, et c'est là-dessus que nous allons faire porter nos efforts, 10 % des 98 % de cas résolus attendent encore d'être appliqués, et c'est à cela que nous devons nous attacher. Par ailleurs, il y a quelques mois, nous avons créé l'Office kosovar de la propriété immobilière. Ce nouvel office s'attachera à une tâche très importante relative aux terres agricoles et commerciales, ce qui a une importance particulière pour les Serbes du Kosovo, notamment les réfugiés. À cet égard, il serait extrêmement utile que Belgrade nous aide en nous rendant les cadastres sans lesquels il serait difficile de progresser.

Mention a été faite d'un rapport sur les « 187 incidents ». Le Centre d'analyse criminelle de la MINUK a bien entendu analysé ces rapports, car nous prenons de tels rapports au sérieux. Nos résultats préliminaires indiquent que certains des 187 cas ont été statistiquement rapportés de manière erronée. Le nombre de cas dans le document est en fait de 101, pas de 187. Neuf de ces 101 cas peuvent effectivement être qualifiés d'interethniques. Quarante-deux d'entre eux n'ont pas été rapportés à la police ou aux autorités judiciaires. Trente-cinq d'entre eux sont classés comme n'ayant pas de mobile connu; des enquêtes sont toujours en cours. Dix cas ont été considérés comme des délits commis par appât de lucre et, dans cinq cas, la colère a été considérée – et ce n'est pas un point de vue très juridique – comme constituant le mobile du délit.

Puis mention a été faite d'incidents récents survenus dans le nord. Permettez-moi tout d'abord de dire que nous regrettons tous les incidents qui touchent à la sécurité, car chacun d'entre eux accroît les craintes des Serbes du Kosovo. Je citerai un exemple : sur les quatre incidents les plus récents, l'un d'eux a été une attaque contre une station d'essence, un vol manifestement, et selon toute indication, commis par

un Serbe contre un autre Serbe. Il y a eu malheureusement le meurtre d'un jeune homme à Zvecan. La police a immédiatement interrogé deux suspects, qui n'étaient ni l'un ni l'autre albanais. Au cours d'un troisième incident, un prêtre serbe orthodoxe a été attaqué avec sa famille alors qu'il était au volant de sa voiture. Deux jours plus tard, la police a appréhendé le suspect, un policier serbe du Kosovo.

Encore une fois, je veux seulement souligner que nous ne devons pas tirer de conclusions hâtives. Nous devons régler ces incidents, nous devons les prévenir et ouvrir des enquêtes, mais les faits ne corroborent pas ce que nous avons entendu ici aujourd'hui.

Je me félicite d'avoir entendu M^{me} Rašković-Ivić dire qu'elle estime qu'il est de la plus haute importance que les Serbes du Kosovo participent à la vie politique et que cette participation, comme elle le dit, doit avoir un sens. Pendant deux ans, nous avons réservé deux postes ministériels aux Serbes du Kosovo : ils sont toujours vacants. Nous avons 10 sièges réservés à l'Assemblée : ils attendent toujours d'être occupés. Nous avons plusieurs postes de vice-ministre : ils attendent toujours d'être occupés. Mais je conviens que la participation des Serbes du Kosovo doit avoir un sens. Donnons-leur une chance et qu'ils décident eux-mêmes si elle en a un.

Il a plusieurs fois été question des retours et, pour ma part, je regrette très certainement qu'il en ait eu aussi peu. En fait, c'est, à titre personnel, l'un de mes plus grands regrets ces deux dernières années. Je pensais être arrivé à ce poste avec une certaine expérience des retours et des questions humanitaires. Je pensais pouvoir changer quelque chose. Il me faut admettre que le nombre de retours reste très, très faible.

Je pense toutefois que nous devons admettre que les conditions favorables aux retours se sont progressivement mises en place. Nous avons obtenu le Protocole sur les retours, et je félicite Belgrade de son engagement très constructif à cet égard. Ce protocole est en train d'être transformé en plan d'action, dans lequel les personnes déplacées sont directement impliquées. Nous agissons au nom des personnes déplacées. Je pense que le simple fait que ce plan d'action soit conçu avec la participation directe des personnes déplacées pourrait favoriser un plus grand nombre de retours. Nous verrons bien. C'est en tout cas

un domaine où nous n'avons pas encore eu les résultats escomptés.

Certains se sont inquiétés de ce que les lignes de bus qui desservent des communautés minoritaires cesseront d'opérer. Cela n'est pas exact. Ces lignes seront reprises, en bloc, par les Institutions provisoires d'administration autonome, qui prendront le relais de l'opération menée par la MINUK ces sept dernières années. Cette opération sera donc toujours là, et la KFOR et la MINUK apporteront tout leur appui à ces lignes de bus et veilleront à ce qu'il n'y ait pas d'incident.

À propos d'incidents, il a été question du lynchage de bus, qui a eu lieu à plusieurs reprises. Nos statistiques de la police montrent qu'au cours des cinq premiers mois de cette année, les bus desservant des communautés minoritaires ont effectué environ 1 400 tournées à travers le Kosovo. Les incidents de lynchage ont concerné six de ces 1 400 tournées, et il a été procédé à cinq arrestations. Je regrette que l'on n'ait pas pu procéder à la sixième. Il ne devrait y avoir aucun incident de cette nature, et je sais que ce genre d'incident est pris très au sérieux par les Institutions provisoires. Nous devons veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

Enfin, il a été question de la corruption à l'aéroport. Je voudrais me référer au rapport du Bureau des services de contrôle interne, qui se fonde sur les irrégularités commises jusqu'en 2003 – en d'autres mots, ce rapport est vieux de trois ans. Depuis lors, d'importantes mesures ont été prises. Il y a eu une réforme générale de la gestion et des poursuites pénales ont été engagées contre une poignée de

personnes dont il a été établi qu'elles avaient agi de façon inacceptable, et des mesures disciplinaires ont également été prises.

Je tiens à dire que l'aéroport est en fait une réussite remarquable pour le Kosovo. Le Conseil international des aéroports lui a décerné le prix du Meilleur aéroport 2006 dans la catégorie « Moins d'un million de passagers par an ». Je pense que cela prouve la solidité de la gestion de l'aéroport international du Kosovo.

Une fois de plus, c'est mon sixième et dernier rapport au Conseil de sécurité depuis mon entrée en fonctions. Je pense qu'ensemble, nous avons fait du chemin, mais nous savons également qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir à la société que nous voulons tous voir au Kosovo. Je suis reconnaissant au Conseil pour le rôle qu'il a joué en faisant progresser le processus et en décidant, en mai dernier, de lancer l'examen global et, en octobre dernier, le processus de définition du statut. Au moment où je quitte mes fonctions, je compte assurément sur le Conseil de sécurité pour surveiller la marche du processus jusqu'à sa conclusion, que j'espère rapide et fructueuse. Elle ne sera fructueuse que si les bénéficiaires en sont le peuple du Kosovo et celui de la région. Je compte sur tous les membres du Conseil pour veiller à ce nous portions toute notre attention sur le peuple du Kosovo et de la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.